

## **Annexe 2**

### **Tableaux d'évaluation**

Tableau A — Degrés de perception du parc éolien par unité de paysage

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
U1.a — Shawinigan (Secteur Saint-Jean-des-Piles)	- Vue des résidences de la rue de la Rive	Moyen à nul		<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales. Le relief accidenté permet parfois des vues en plongées. En périphérie, les vues sont généralement fermées ou cadrées par le relief accidenté et le couvert boisé. Vues ouvertes sur la rivière Saint-Maurice.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 4,3 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents, fixes et mobiles, rayonnement local.</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 51</li> </ul>
U1.b — Shawinigan (Secteur Grand-Mère)	- Vue du Pont de Grand-Mère - Vue de la tour d'observation du parc des Papetiers - Vue du pont des Piles	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales. En périphérie, les vues sont généralement fermées ou cadrées par le relief accidenté et le couvert boisé. Vues ouvertes sur la rivière Saint-Maurice.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 5,6 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents, fixes et mobiles, rayonnement local.</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132 selon les secteurs</li> </ul>
U1.c — Shawinigan (Secteur Saint-Georges)	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales et par la végétation arborescente qui domine sur certains secteurs. En périphérie, les vues sont généralement fermées ou cadrées par le couvert boisé environnant.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 5,1 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents, fixes et mobiles, rayonnement local.</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132 selon les secteurs</li> </ul>
U1.d — Shawinigan (Secteur Lac-à-la-Tortue)	- Vues de certaines rives du Lac-à-la-Tortue (photos 9 et 33)	Moyen	SV2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales et par la végétation arborescente qui domine sur certains secteurs. En périphérie, les vues sont généralement fermées ou cadrées par le couvert boisé environnant. Sur les rives du Lac-à-la-Tortue, les vues sont ouvertes sur l'étendue d'eau.</li> <li>- Aire d'influence moyenne pour les autres secteurs, éoliennes situées à plus de 4,1 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 120 à 132</li> </ul>
U1.e — Shawinigan (Secteur Shawinigan)	- Vue panoramique à partir de la Cité de l'Énergie (photo 29)	Faible à nul	SV1	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales et par la végétation arborescente qui domine sur certains secteurs. En périphérie, les vues sont généralement fermées ou cadrées par le couvert boisé environnant. Vues ouvertes sur la rivière Saint-Maurice.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 10,6 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement régional</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
U1.f, g et h — Shawinigan (Secteur Saint-Gérard-des-Laurentides)	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales et par la végétation arborescente qui domine sur certains secteurs. En périphérie, les vues sont généralement fermées ou cadrées par le couvert boisé environnant.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 15,3 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 102</li> </ul>
U1.i — Shawinigan (Secteur Shawinigan-Sud)	- Vue du belvédère Lambert	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales. En périphérie, les vues sont généralement fermées ou cadrées par le relief accidenté et le couvert boisé. Vues ouvertes sur la rivière Saint-Maurice.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 13,4 km — arrière-plan, observateurs permanents, fixes et mobiles, rayonnement local.</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132 selon les secteurs</li> </ul>
U2.a — Trois-Rivières (Secteur Pointe-du-Lac)	-	-	-	-
U2.b — Trois-Rivières (Secteur Trois-Rivières-Ouest)	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales.</li> <li>- En périphérie du secteur, les vues sont fermées et cadrées par le cadre bâti.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 19,2 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
U2.c — Trois-Rivières (Secteur Trois-Rivières)	- Vues potentielles de l'arrière-cour des résidences riveraines du Saint-Maurice, sur la rue du Fief	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales. Vue d'ensemble sur la ville à partir de l'A-40.</li> <li>- En périphérie du secteur, les vues sont fermées et cadrées par le couvert boisé et le cadre bâti. Vues ouvertes sur la rivière Saint-Maurice.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 16,0 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement régional</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
U2.d — Trois-Rivières (Secteur Cap-de-la-Madeleine)	-	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales.</li> <li>- En périphérie du secteur, les vues sont fermées et cadrées par le couvert boisé et le cadre bâti. Vues ouvertes sur la rivière Saint-Maurice.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 11,8 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
U2.e — Trois-Rivières (Secteur Sainte-Marthe-du-Cap)	-	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales.</li> <li>- En périphérie du secteur, les vues sont fermées et cadrées par le couvert boisé et le cadre bâti.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 11,4 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 69 à 132</li> </ul>
U2.f — Trois-Rivières (secteur Saint-Louis-de-France)	- Vues potentielles de la cour d'école Louis-de-France	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales.</li> <li>- En périphérie du secteur Saint-Louis-de-France, présence de vues ouvertes sur les plaines et limitées par les boisés au loin et de vues cadrées ou fermées par le couvert boisé.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 11,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 103 à 132</li> </ul>
U3 — Saint-Tite	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue de la route 153 (photo 4)</li> <li>- Vue des arrière-cours des résidents de la R153, au nord de la rivière des Envies</li> <li>- Vue des arrière-cours des résidences en périphérie</li> </ul>	Fort à nul	SV3, SV4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur, les vues sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales. En périphérie, par endroits, les vues sont plongeantes et profondes, modulées par les ondulations du relief et offrant des compositions riches. Autrement, les vues sont fermées par le couvert boisé.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, unité située entre deux grappes d'éoliennes à plus de 2,2 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
U4 — Saint-Marc-des-Carrières	-	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir de l'intérieur sont limitées par le cadre bâti, la végétation urbaine et les infrastructures. Les vues en périphérie sont fermées par le couvert boisé.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 17,1 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 52 à 102</li> </ul>
U5.a — Bécancour (Secteur Saint-Grégoire)	-	-	-	-
U5.b — Bécancour (Secteur Saint-Grégoire)	-	-	-	-
U5.c et d — Bécancour (Secteur Sainte-Angèle-de-Laval)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue du quai et de la tour d'observation de Sainte-Angèle-de-Laval (photo 10)</li> <li>- Vue de la Route des Navigateurs (R132) et des résidences riveraines</li> </ul>	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir de l'intérieur sont limitées par le cadre bâti et la végétation.</li> <li>- Les vues en périphérie à partir des résidences établies sur R-132 sont ouvertes sur le littoral.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 17,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 120 à 132</li> </ul>
U5.e — Bécancour (Secteur Précieux-Sang)	-	-	-	-
U5.f — Bécancour (Secteur Bécancour)	-	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir de l'intérieur sont limitées par le cadre bâti et la végétation.</li> <li>- Les vues en périphérie sont cadrées et fermées par le couvert boisé, ou ouvertes sur la rivière Bécancour et les plaines adjacentes.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 17,4 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 120 à 132</li> </ul>
U5.g — Bécancour (Secteur Gentilly)	-	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir de l'intérieur sont limitées par le cadre bâti et la végétation.</li> <li>- Les vues en périphérie sont ouvertes sur la terrasse et limitées au loin par la bande boisée du littoral.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 19,8 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 120 à 132</li> </ul>
CA1.a et b — Communauté autochtone de Wôlinak	-	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir de la communauté sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Elles sont parfois fermées par le large couvert boisé. Les vues en périphérie sont dirigées et ouvertes sur la rivière Bécancour et sa large bande riveraine. Les vues dans le secteur ouest sont également ouvertes et portent sur les terres cultivées. Leur profondeur est modulée par les parcelles boisées.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus 20,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 132</li> </ul>
VI1.a et b — Trois-Rives	-	Nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir de l'intérieur du périmètre urbain sont limitées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Les vues en périphérie sont ouvertes sur les terres cultivées et leur profondeur est limitée par les versants de la vallée forestière.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 19,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0</li> </ul>
VI2 — Saint-Roch-de-Mékinac	-	Nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir de l'intérieur du périmètre urbain et en périphérie sont filtrées par le cadre bâti et la végétation. Vues ouvertes sur la rivière Saint-Maurice dont la profondeur se limite aux versants forestiers de la vallée.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 9,6 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0</li> </ul>
VI3 — Sainte-Thècle	- Vue des résidences du rang Saint-Pierre Nord (photo 6)	Fort à nul	SV5	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir de l'intérieur du périmètre urbain sont dirigées par le cadre bâti resserré le long des rues locales. En périphérie, les vues sont filtrées par le cadre bâti et la végétation. Vues ponctuelles profondes sur les terres cultivées.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 3,2 km, avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 102</li> </ul>
VI4.a — Lac-aux-Sables — Secteur Hervey Jonction	-	Moyen	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. En périphérie, les vues sont filtrées par le cadre bâti et la végétation ou ouvertes ponctuellement sur les terres cultivées environnantes.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 5,0 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 119</li> </ul>
VI4.b — Lac-aux-Sables	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. En périphérie, les vues sont filtrées par le cadre bâti et la végétation, parfois ouvertes sur les terres cultivées environnantes, dont la profondeur est limitée par les boisés environnants.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 5,8 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 85</li> </ul>
VI5.a — Notre-Dame-de-Montauban — Secteur Notre-Dame-des-Anges	-	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Vues ouvertes sur les terres cultivées de la vallée de la rivière Batiscan. En périphérie, les vues sont fermées par les couverts boisés ou ouvertes sur des terres cultivées dont la profondeur est restreinte par les collines boisées environnantes.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 10,4 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 17</li> </ul>
VI5.b — Notre-Dame-de-Montauban — Secteur Montauban-les-Mines	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Du noyau villageois, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. En périphérie, les vues sont fermées par les couverts boisés ou ouvertes sur des terres cultivées, limitées au loin par les boisés.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 5,3 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 51</li> </ul>
VI6 — Grandes-Piles	-	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'intérieur du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Vues plongeantes sur la rivière Saint-Maurice. En périphérie, les vues sont fermées par le relief et le couvert forestier du versant.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 2,6 km, avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
VI7 — Saint-Adelphe	-	Fort	SV6, SV7, SV8	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Du noyau villageois, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Vues ouvertes sur la rivière Batiscan. Vues ouvertes de la rue Principale sur les terres en culture environnante, dont la profondeur se limite aux boisés environnants. En périphérie, les vues sont généralement fermées par le couvert forestier.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, mais unité entourée par les éoliennes situées à plus 2 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 102</li> </ul>
VI8 — Saint-Ubalde	-	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues au nord et à l'est sont limitées par les buttes forestières adjacentes. Des vues ouvertes sont offertes sur les terres en culture au sud.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, l'unité est entourée au nord-ouest au sud par les éoliennes situées à plus de 3,1 km, avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 68</li> </ul>
VI9.a et b — Hérouxville	-	Fort	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir des périmètres urbains, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues sont ouvertes sur les plaines agricoles ou fermées par le couvert boisé des plaines agroforestières environnantes.</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aire d'influence moyenne, les noyaux villageois sont entourés du nord-ouest au sud-est par les éoliennes situées à plus 3,4 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 120 à 132</li> </ul>
VI10 — Saint-Séverin	- Vue de l'arrière-cour des résidents de la rue Saint-Maurice et du boulevard Saint-Louis (photo 1)	Fort	SV9, SV10	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues sont ouvertes sur les plaines agricoles et leur profondeur est limitée par les îlots boisés.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, l'unité est entourée par les éoliennes, situées à plus 2,3 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 18 à 132</li> </ul>
VI11 — Saint-Prosper-de-Champlain	- Vue du parc municipal	Moyen	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues sont ouvertes et profondes sur la plaine agricole.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 5,6 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 35 à 68</li> </ul>
VI12 — Saint-Thuribe	- Vue des résidences à la limite sud-ouest du périmètre urbain.	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Du noyau villageois, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues sont ouvertes et profondes sur les plaines agricoles, modulées par quelques îlots boisés.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, les éoliennes sont situées à plus 9,7 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 51</li> </ul>
VI13 — Saint-Alban	-	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Du noyau villageois, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues sont ouvertes sur les terres en cultures, modulées par les îlots boisés.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 15,7 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 52 à 85</li> </ul>
VI14 — Saint-Gilbert	-	-	-	-
VI15 — Saint-Narcisse	-	Fort	SV11	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Du noyau villageois, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues sont ouvertes sur les terres en culture environnantes.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, l'unité est entourée par les éoliennes situées à plus 1,8 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 132</li> </ul>
VI16.a — Saint-Stanislas — Secteur Nord	- Vues sur la rivière et les rives à partir du périmètre urbain de part et d'autre de la rivière	Fort	SV12	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du périmètre urbain sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Ouvertures visuelles sur la rivière Batiscan à partir des terrains riverains. Au pourtour, les vues sont plutôt fermées par les boisés environnants, et ouvertes sur les terres en culture environnantes dont la profondeur est définie par les îlots boisés.</li> <li>- Aire d'influence forte, l'unité est entourée par les éoliennes, se rapprochant à 1,8 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 18 à 132</li> </ul>
VI16.b — Saint-Stanislas — Secteur Sud	- Vues sur la rivière et les rives à partir du périmètre urbain de part et d'autre de la rivière (photo 7)	Fort	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du périmètre urbain sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Ouvertures visuelles sur la rivière Batiscan à partir des terrains riverains. Au pourtour, les vues sont ouvertes sur les plaines agricoles environnantes et leur profondeur est définie par les îlots boisés.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, l'unité est entourée du nord-est au sud par les éoliennes, se rapprochant à 2,3 km ; avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 35 à 102</li> </ul>
VI17 — Saint-Casimir	- Vues des résidences et établissement du boulevard de la Montagne, au nord-ouest de la petite rivière Niagarette	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de noyau villageois, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues sont ouvertes sur les plaines agricoles environnantes et leur profondeur est modulée par les îlots boisés dispersés.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 11,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 52 à 102</li> </ul>
VI18 — Saint-Boniface	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir du noyau villageois, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation. En périphérie, les vues sont généralement limitées par les îlots boisés, mais offrent des percées visuelles ponctuelles sur les terres cultivées.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 19,0 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
VI19.a — Saint-Étienne-des-Grès	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues sont principalement fermées par le couvert boisé. Elles offrent de rares percées visuelles ponctuelles sur des terres en culture.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus 20,1 km — arrière-plan, observateurs permanents, rayonnement local</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 119</li> </ul>
VI19.b — Saint-Étienne-des-Grès	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>
VI20.a — Notre-Dame-du-Mont-Carmel	-	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues sont principalement fermées par le couvert boisé. De rares percées visuelles s'offrent à partir d'ouvertures dans le couvert boisé (emprises électriques, routes)</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 10,0 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 51</li> </ul>
VI20.b — Notre-Dame-du-Mont-Carmel	- Vues du rang Saint-Félix Est	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir du périmètre urbain, les vues sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Au pourtour, les vues sont principalement fermées par le couvert boisé, mais comptent quelques ouvertures ponctuelles sur des terres en culture, dont la profondeur est limitée par les lots boisés adjacents.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 10,0 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 51</li> <li>-</li> </ul>
VI21.a — Saint-Maurice	- Vues de la rue Notre-Dame et du rang Saint-Alexis.	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du périmètre urbain sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. De la rue Notre-Dame et du rang Saint-Alexis, les vues sont ouvertes sur les terres en culture. Les vues sont toutefois fermées par le relief et le couvert boisés dans les dépressions formées par les rivières Champlain et Brûlée.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 6,1 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
VI21.b — Saint-Maurice	- Vues du site des loisirs - Vues des résidences des rues Notre-Dame, Pruneau, Grégoire et des rangs Saint-Jean	Moyen	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du noyau villageois sont dirigées par le cadre bâti et la végétation. Au pourtour, les vues sont ouvertes sur la plaine agricole environnante.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, les éoliennes situées à plus 4,9 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 102</li> </ul>
VI22 — Saint-Luc-de-Vincennes	- Vue du rang Saint-Alexis, et de la rue Principale	Moyen à nul	SV13	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues du noyau villageois sont dirigées par le cadre bâti et la végétation. En périphérie, les vues sont ouvertes sur la plaine en culture. Leur profondeur est modulée par les îlots boisés à l'ouest et au nord.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 4,0 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
VI23 — Sainte-Geneviève-de-Batiscan	- Vue d'une section de la rue de la Petite-Pointe	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du périmètre urbain sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. En périphérie, les vues sont ouvertes sur les terres en culture et leur profondeur est limitée par les ensembles boisés environnants. Les vues sont toutefois fermées par le relief et le couvert boisés en rive de la rivière à Veillet.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 7,6 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 102</li> </ul>
VI24 — Sainte-Anne-de-la-Pérade	-	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du périmètre urbain sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. En périphérie, les vues sont ouvertes sur les terres en culture.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 13,2 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 69 à 132</li> </ul>
VI25 — Deschambault-Grondines	-	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues vers l'intérieur des terres portent sur la terrasse cultivée et sont modulées par les parcelles boisées.</li> <li>- Aire d'influence faible, éoliennes situées à plus 21 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 52 à 132</li> </ul>
VI26 — Champlain	- Vue de l'arrière-cour des résidences de la rue Notre-Dame (R138) et de la rue Hervé-Toupin	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du périmètre urbain sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Les vues portent vers le littoral du fleuve Saint-Laurent et la rive opposée. Les vues vers l'intérieur des terres portent sur la terrasse cultivée et leur profondeur est limitée par les fonds de lot boisés.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 12,7 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 132</li> </ul>
VI27.a et b — Batiscan	-	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir des noyaux villageois sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Les vues portent vers le littoral du fleuve Saint-Laurent et la rive opposée. Les vues vers l'intérieur des terres portent sur la terrasse cultivée et leur profondeur est limitée par la plaine agroforestière boisée.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 15,9 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 35 à 132</li> </ul>
VI28.a — Saint-Pierre-les-Becquets	- Vues de la Route des Navigateurs (R132) et des résidences riveraines	Très faible à nul	SV14	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du périmètre urbain sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Les vues portent vers le littoral du fleuve Saint-Laurent et la rive opposée. Percées visuelles ponctuelles profondes, rejoignant les collines laurentiennes au nord.</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
	- Vues de la Pointe de l'église (photos 11 et 15)			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 20,7 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
VI28.b — Saint-Pierre-les-Becquets	- Vues de la Route des Navigateurs (R132) et des résidences riveraines	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du développement résidentiel sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Les vues portent vers le littoral du fleuve Saint-Laurent et la rive opposée. Vues ouvertes et profondes, rejoignant les collines laurentiennes au nord.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 20,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 120 à 132</li> </ul>
VI28.c — Saint-Pierre-les-Becquets	- Vues de la Route des Navigateurs (R132) et des résidences riveraines	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du développement résidentiel sont dirigées par le cadre bâti et la végétation urbaine. Les vues portent vers le littoral du fleuve Saint-Laurent et la rive opposée. Vues ouvertes et profondes, rejoignant les collines laurentiennes au nord.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 20,4 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 120 à 132</li> </ul>
VI29 — Deschaillons-sur-Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues de la Route des Navigateurs (R132)</li> <li>- Vue du camping du Cap à la Roche</li> <li>- Vue de la marina et de la plage de Deschaillons (photo 16)</li> <li>- Vue de la halte municipale (Fenêtre sur le Fleuve)</li> </ul>	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du périmètre urbain sont dirigées par le cadre bâti et la végétation. Les vues portent vers le littoral du fleuve Saint-Laurent et la rive opposée. Vues ouvertes et profondes, rejoignant les collines laurentiennes au nord.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 20,2 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 86 à 132</li> </ul>
VI30 — Leclercville	-	-	-	-
VI31 — Sainte-Cécile-de-Lévrard	-	-	-	-
VI32 — Parisville	-	-	-	-
A1.a — Autoroute Félix Leclerc (A-40)	-	-	-	-
A1.b — Autoroute Félix Leclerc (A-40)	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues sont cadrées dans l'axe de l'autoroute par les bandes boisées et les échangeurs. Vues filtrées ou fermées par les lisières boisées. Ouvertures ponctuelles sur les tourbières, sur le cadre bâti et sur les champs cultivés adjacents.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 7,5 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs occasionnels, rayonnement régional</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
Ind 1 — Secteur industriel de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SIPB)	- Vue des quais (photo 18)	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues à partir du secteur industriel sont limitées par le cadre bâti, la végétation urbaine et les infrastructures industrielles. En périphérie nord, les vues sont ouvertes sur le fleuve Saint-Laurent et sur la rive nord de celui-ci.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 14,4 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 120 à 132</li> </ul>
LI1 — Littoral du fleuve Saint-Laurent	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue de l'entrée de ville de Trois-Rivières du pont Laviolette (photo 14)</li> <li>- Vues des installations riveraines (quais, rampes de mise à l'eau, places publiques, plages, parcs riverains, etc.)</li> </ul>	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir de l'étendue d'eau, les vues sont ouvertes et rejoignent les rives boisées. Les vues se prolongent sur les basses terres jusqu'aux plaines agroforestières.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 13,1 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement régional et local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
R1.a et b — rivière Saint-Maurice	-	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rivière fortement encaissée par endroits, accessible visuellement lorsque les axes de circulation la longe ou la traverse. Forte densité de végétation riveraine par endroit.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 9 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement régional et local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 34</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
R2.a — Rivière Batiscan	- Vues des résidences de la R352 venant longer la rive ouest	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rivière moyennement encaissée avec une large bande riveraine en aval de Saint-Adelphe. Vues ouvertes sur la rivière dont la profondeur s'ajuste à la sinuosité de la rivière. Rivière plus accessible visuellement lorsque bordée de terres cultivées.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, éoliennes situées de part et d'autre de la rivière, à plus de 130 m — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 119</li> </ul>
R2.b — Rivière Batiscan	- Vues des résidences de la R352 - Vues des résidences implantées dans une enclave agricole, du rang de la Rivière Batiscan Nord-Est	Fort	SV8, SV15	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La rivière est accessible visuellement à partir des terres cultivées adjacentes. Les vues sont ouvertes et profondes.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, éoliennes situées de part et d'autre de la rivière, à plus de 1 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 132</li> </ul>
R2.c — Rivière Batiscan	- Vues des résidences de la R352 - Vues des résidences implantées dans une enclave agricole, du rang de la Rivière Batiscan Nord-Est - Vues de la passerelle du Parc de la rivière Batiscan (photo 28) - Vue potentielle à partir du haut des glissades du camping du Parc de la Péninsule - Vues à partir des résidences de la R361	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Champs visuels fermé et cadré par le couvert forestier dense, secteur du Parc de la rivière Batiscan.</li> <li>- Rivière plus accessible visuellement lorsque bordée de terres cultivées.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, éoliennes situées à plus de 900 m — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
R2.d — Rivière Batiscan	- Vues des résidences de la R361 - Vues des résidences du rang Nord	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La rivière est accessible visuellement à partir des terres cultivées adjacentes. Les vues sont ouvertes et profondes.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 9,7 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 119</li> </ul>
R2.e — Rivière Batiscan	-	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Embouchure de la rivière moyennement encaissée.</li> <li>- Les vues sont ouvertes, mais de profondeur limitée par la lisière boisée de l'A-40 ou par le couvert boisé de la plaine agroforestière adjacente.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 12,8 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 132</li> </ul>
R3.a — Rivière Sainte-Anne	- Vues du chemin de l'Île-Grandbois	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Portion de rivière peu accessible visuellement. Les vues sont fermées ou filtrées par la végétation riveraine.</li> <li>- Entre les périmètres urbains de Saint-Alban et Saint-Casimir, les vues des riverains sont, par endroits, ouvertes sur les champs en culture adjacents.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 13,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 85</li> </ul>
R3.b — Rivière Sainte-Anne	- Vues à partir du rang Rapide Nord (R159 et R354)	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Portion de rivière très accessible visuellement. Les vues sont filtrées par la végétation riveraine à partir des axes routiers. Les vues des riverains sont généralement ouvertes sur les champs en culture.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 11,4 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 119</li> </ul>
R3.c — Rivière Sainte-Anne	-	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rivière très accessible visuellement. Les vues sont filtrées par la végétation riveraine et modulées par le relief de terrasse à partir des axes routiers. Les vues des riverains sont, par endroits, ouvertes sur les champs en culture adjacents. De la rivière, les vues sont cadrées par les versants accentués</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 15,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 119</li> </ul>
R4 — Rivière Bécancour	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rivière peu encaissée, très accessible visuellement. Les vues sont généralement filtrées par la végétation riveraine.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 17,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement et local</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
VA1 — Vallée de la rivière Shawinigan	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis les axes de circulation en milieux forestiers, les vues sont généralement cadrées et filtrées par la végétation riveraine. Ouvertures ponctuelles sur les plans d'eau et sur le cadre bâti riverain aux axes de circulation.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 16,7 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 102 (principalement 0)</li> </ul>
VA2 — Vallée de la rivière Saint-Maurice	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue du corridor riverain du chemin de Saint-Jean-des-Piles (photo 20)</li> <li>- Vue des résidences en rive ouest</li> <li>- Vues des axes routiers des résistances en rive est, en aval du périmètre urbain de Grandes-Piles.</li> <li>- Vue de littoral de la rivière.</li> </ul>	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La vallée très accessible visuellement. Les vues sont dirigées par les versants parfois très accentués de la vallée. Depuis l'axe de circulation, les vues sont parfois filtrées par le cadre bâti et par la végétation riveraine.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 1,9 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement régional et local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans sa portion sud, de 0 à 132.</li> <li>Au nord de Grandes-Piles, de 0 à 85. (Principalement 0)</li> </ul> </li> <li>- La sinuosité de la rivière et ses versants accentués diminuent progressivement la visibilité théorique des éoliennes.</li> </ul>
VA3 — Vallée de la rivière Mékinac du Nord	-	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues sont dirigées par les versants accentués de la vallée. Depuis les axes de circulation en milieu forestier, les vues sont généralement filtrées ou cadrées par la végétation riveraine, voire complètement fermées, dissimulant totalement la rivière. Vues ouvertes sur les plans d'eau.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et forte, éoliennes situées à plus de 1,5 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans sa portion sud : 0 à 132.</li> <li>Dans sa portion centre et nord : 0 à 17.</li> </ul> </li> </ul>
VA4 — Vallée de la rivière Mékinac	-	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues depuis les axes de circulation sont généralement filtrées par la végétation riveraine, voire complètement fermées, ne permettant pas d'apercevoir la rivière.</li> <li>- Ouvertures visuelles ponctuelles à partir des terres cultivées.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 14,8 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 17</li> </ul>
VA5 — Vallée de la rivière Batiscan	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues sont dirigées par les versants de la vallée. Présence d'ouvertures visuelles dans les secteurs où se trouvent des terres cultivées.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 6,8 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 102 (Principalement 0)</li> </ul>
LA1 — Ensemble lacustre — Lac du Missionnaire, Lac-en-Cœur	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les axes routiers, les vues sont cadrées par les collines forestières et le couvert forestier omniprésent. À partir des plans d'eau, les vues s'ouvrent sur l'étendue lacustre et sont limitées par les versants des collines environnantes, par la végétation riveraine et par le cadre bâti.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 6,7 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : <ul style="list-style-type: none"> <li>Dans sa portion sud (Lac en Cœur et chemins Lac-du-Missionnaire, Lac-en-Cœur et Tawachiche Est) : 0 à 132 ;</li> <li>Dans sa portion centre et nord (lac du Missionnaire et ses rives) : 0 à 102 ;</li> <li>Aucune éolienne n'est visible à partir des étendues d'eau.</li> </ul> </li> </ul>
LA2 — Ensemble lacustre — Lac Arcale, Lac Trois-Milles, lac du Seigneur	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les axes routiers, les vues sont cadrées par le couvert forestier dominant. À partir des plans d'eau, les vues s'ouvrent sur l'étendue lacustre, mais sont limitées par les rives boisées et les versants des collines forestières environnantes.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 18,4 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132 (principalement 0, les éoliennes sont visibles à partir de quatre sommets.)</li> </ul>
LA3 — Ensemble lacustre — Lac-aux-Sables, lacs Simon, Huron, Veillette, lac Georges, lac Brûlé, etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues des rives faisant face au projet notamment du lac Huron et du Lac-aux-Sables</li> </ul>	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les axes routiers, les vues sont fermées par les collines forestières environnantes. Présence de quelques vues ouvertes sur les terres en culture au pied des collines, dans le secteur du lac Huron. À partir des plans d'eau, les vues s'ouvrent sur l'étendue lacustre et sont limitées par les versants des collines environnantes.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 7,6 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : <ul style="list-style-type: none"> <li>0 à 51 à partir des plans d'eau ;</li> </ul> </li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
				0 à 132 à partir de certains versants.
LA4 — Lac du Jésuite	-	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les axes routiers, les vues sont cadrées par les collines forestières environnantes. À partir des plans d'eau, les vues s'ouvrent sur l'étendue lacustre et sont limitées par les versants des collines environnantes.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 10,0 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique :           <ul style="list-style-type: none"> <li>0 à 85 dans sa portion sud ;</li> <li>0 à 17 pour le reste de l'unité.</li> </ul> </li> </ul>
LA5 — Ensemble lacustre — Lac Vlimeux, Petit lac Vlimeux et lac Bouton	-	Nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les axes routiers, les vues sont fermées par le couvert forestier. À partir des plans d'eau, les vues s'ouvrent sur l'étendue lacustre et sont limitées par les versants des collines forestières environnantes.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 10,6 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0</li> </ul>
LA6 — Ensemble lacustre — Lac Fontaine, Lac Archange	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir des plans d'eau, les vues s'ouvrent sur l'étendue lacustre et sont limitées par les versants des collines environnantes.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 7,7 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 162 (Principalement 0), aucune éolienne visible à partir des plans d'eau</li> </ul>
LA7 — Lac Éric	- Vue de l'extrémité sud-est de la R159	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir du plan d'eau, les vues s'ouvrent sur l'étendue lacustre et sont limitées par les versants des collines environnantes.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 3,4 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement ponctuel</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132 (Principalement dans le secteur sud, sur les versants)</li> </ul>
LA8 — Ensemble lacustre — Lacs Montauban, Long, Carillon, Clair, à La Hache, Galette, Goujon, Castor, Pins, etc.	- Vue du belvédère de la montagne de la Tour (photo 34)	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les sommets des collines sont valorisés comme points d'observation privilégiés, offrant, selon l'altitude, un panorama sur les plans d'eau et les collines environnantes. Les vues sont cadrées par les collines forestières entre les différents lacs. Le cadre bâti et le couvert forestier au pourtour des lacs filtrent, voire ferment les vues vers ceux-ci. À partir des plans d'eau, les vues s'ouvrent sur l'étendue lacustre et sont limitées par les versants des collines environnantes.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 6,0 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique :           <ul style="list-style-type: none"> <li>0 à 132 à partir des versants et des sommets des collines ceinturant les plans d'eau ;</li> <li>0 à 51 à partir des lacs Perron, Perreault et Fin ;</li> <li>Aucune éolienne visible à partir des autres plans d'eau ;</li> <li>132 à partir du sommet et belvédère de la montagne de la Tour.</li> </ul> </li> </ul>
LA9 — Ensemble lacustre — Lac Sept-Îles, Lac En Coeur, lac à l'Anguille	-	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les axes routiers, les vues sont cadrées par les collines forestières entre les différents lacs. À partir des plans d'eau, les vues s'ouvrent sur l'étendue lacustre et sont limitées par les versants des collines environnantes.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 9,6 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : de 0 à 132</li> </ul>
LA10 — Ensemble lacustre — Lac des Piles, lac à la Pêche, Lac Minogami, lac à la Perchaude, etc.	- Vue du sommet de la station de ski Vallée-du-Parc	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sur les axes routiers, les vues sont cadrées par les collines forestières entre les différents lacs. À partir des plans d'eau, les vues s'ouvrent sur l'étendue lacustre et sont limitées par les versants des collines environnantes.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 6,7 km à l'est — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique :           <ul style="list-style-type: none"> <li>0 à 132 à partir des versants ceinturant les plans d'eau et des sommets des collines ;</li> <li>1 à 17 à partir à partir de la plupart des plans d'eau ;</li> <li>0 à 119 du sommet et des pistes du centre de ski Vallée-du-Parc</li> </ul> </li> </ul>
LA11 — Lac-à-la-Tortue	- Vue des rives face au projet. - Vue de l'étendue d'eau.	Fort	SV2	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues ouvertes sur l'étendue lacustre et limitées par la végétation riveraine et le cadre bâti.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 3,6 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 120 à 132</li> </ul>
TA1 — Terrasse agricole Pointe-du-Lac	-	-	-	-
TA2 — Terrasse agricole Trois-Rivières	- Vue de l'arrière-cour des résidences de la route 132	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues sont principalement larges et profondes, sans obstacle visuel important, mais limitées au loin par la plaine agroforestière.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 10,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
— Champlain — Batiscan	des axes de circulation perpendiculaires à celle-ci (photo 38)			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
TA3 — Terrasse agricole Batiscan — Sainte-Anne-de-la-Pérade	- Vues à partir de la route 132 et de résidences attenantes à celle-ci.	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues sont principalement larges et profondes sans obstacle visuel important, mais limitées par la lisière boisée de l'A-40 et la plaine agroforestière qui la borde.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 12,5 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 119</li> </ul>
TA4 — Terrasse agricole Sainte-Anne-de-la-Pérade — Grondines — Deschambault-Grondines	-	Faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les vues sont ouvertes et limitées par les fonds de lots boisés. Le relief descendant vers le fleuve, les vues sont portées vers celui-ci. Les vues vers le nord sont limitées par des buttes boisées et par la lisière boisée de l'A-40.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 13,2 km, arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
TA5 — Terrasse agricole Saint-Grégoire	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>
TA6 — Terrasse agricole du Platon (Secteur Saint-Pierre-les-Becquets)	- Vues à partir de la route 132	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues portées sur le littoral du fleuve Saint-Laurent, généralement ouvertes sur celui-ci et sur la plaine agricole. Vues filtrées, cadrées et fermées ponctuellement, à même les ravines boisées qui drainent la plaine.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 21,1 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
TA7 — Terrasse agricole du Platon (Secteur Deschaillons-sur-Saint-Laurent)	- Vues à partir de la route 132	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues portées sur le littoral du fleuve Saint-Laurent, généralement ouvertes sur celui-ci. Vues filtrées, cadrées et fermées ponctuellement, à même les ravines boisées qui drainent la plaine. Fermetures visuelles ponctuelles et cadrage sur les routes et chemins ruraux par la présence de lots boisés.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 19,7 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
PA1 — Plaine agricole Saint-Tite — Hérouxville — Saint-Séverin — Saint-Adelphe	- Les éoliennes sont visibles sur l'entièreté du territoire (photo 41)	Fort	SV16, SV17 Mât : SV18	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues larges et profondes sans obstacle visuel important outre les îlots et ravines boisés et le cadre bâti rural.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, 5 éoliennes situées dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 132</li> </ul>
PA2 — Plaine agricole Saint-Séverin — Saint-Stanislas — Saint-Narcisse	- Les éoliennes sont visibles sur l'entièreté du territoire (photos 42 et 43)	Fort	SV19, SV20, SV21, SV22, SV23M SV24, SV25, SV26 (Postes : SV27, SV28)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues larges et profondes sans obstacle visuel important outre les îlots et ravines boisés et le cadre bâti rural.</li> <li>- Aire d'influence forte, 19 éoliennes situées dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 133</li> </ul>
PA3 — Plaine agricole Shawinigan-Sud	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues larges et profondes sans obstacle visuel important outre les îlots et ravines boisés et le cadre bâti rural.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 15,7 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 85 (Principalement 0)</li> </ul>
PA4 — Plaine agricole Saint-Maurice — Saint-Luc-de-Vincennes	- Les éoliennes sont visibles principalement au nord de la R352	Fort	SV29	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues larges et profondes sans obstacle visuel important outre les îlots et ravines boisés et le cadre bâti rural.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, 1 éolienne située dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 119</li> </ul>
PA5 — Plaine agricole Saint-Prosper-de-Champlain — Sainte-Geneviève-de-Batiscan — Sainte-Anne-de-la-Pérade	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue du rang Petit-Sainte-Marie, du 2<sup>e</sup> rang Saint-Édouard, des routes de Saint-Prosper/Saint-Édouard et 159 (photo 48)</li> <li>- Vue des résidences attenantes à ces axes routiers.</li> </ul>	Moyen à nul	SV30	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues larges et profondes sans obstacle visuel important outre les îlots et ravines boisés et le cadre bâti. Vues limitées au loin par les buttes forestières.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus 3,5 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 102</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
PA6 — Plaine agricole Saint-Casimir — Saint-Thuribe — Saint-Alban — Sainte-Anne-de-la-Pérade	- Vue de la R363 et du rang Saint-Anne et des arrière-cours des résidences attenantes.	Moyen à nul	SV31	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues larges et profondes sans obstacle visuel important, outre les îlots et ravines boisés et le cadre bâti rural. Vues limitées au loin par les buttes agroforestières et les versants des collines forestières. Vues parfois cadrées par les boisés longeant les axes routiers.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 3,9 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 102</li> </ul>
PA7 — Plaine agricole Deschambault-Grondines — Saint-Marc-des-Carrières	- Vues de l'arrière-cour des résidents du 3 <sup>e</sup> rang Ouest	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues larges et profondes sans obstacle visuel important, outre les îlots et ravines boisés et le cadre bâti rural. Vues limitées au loin par la plaine agroforestière. Vues parfois cadrées par les boisés longeant les axes routiers.</li> <li>- Aire d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 16,8 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
PA8 — Plaine agricole Saint-Gilbert	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues peu profondes limitées par la plaine agroforestière.</li> <li>- Aires d'influence faible, éoliennes situées à plus de 21,7 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 102</li> </ul>
PA9 — Plaine agricole Saint-Grégoire — Précieux-Sang	-	Très faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues ouvertes sur les terres en culture et limitées au loin par les îlots et ensembles boisés.</li> <li>- Aires d'influence faible, éoliennes situées à plus de 20,8 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 120 à 132</li> </ul>
PA10 — Plaine agricole Bécancour — Sainte-Cécile-de-Lévrard	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues larges et profondes sans obstacle visuel important, outre les îlots et ravines boisés et le cadre bâti rural.</li> <li>- Aires d'influence faible, éoliennes situées à plus de 20,4 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
PA11 — Plaine agricole Sainte-Cécile-de-Lévrard — Sainte-Sophie-de-Lévrard — Parisville	-	-	-	-
BA1 — Buttes agricoles Lac-aux-Sables	- Vue du chemin Saint-Charles (photo 50)	Fort à nul	SV32	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues ouvertes sur les terres en culture dont la profondeur est modulée par les ondulations du relief, les îlots boisés et par les buttes agroforestières adjacentes.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 2,0 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
BA2 — Buttes agricoles Lac-aux-Sables — Notre-Dame-de-Montauban — Saint-Ubalde	- Vue de la route panoramique du rang Saint-Achille (R363) (photos 51 et 52)	Fort à nul	SV33	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues ouvertes sur les terres en culture dont la profondeur est modulée par les ondulations du relief, les îlots boisés et par les buttes agroforestières adjacentes. Vues parfois cadrées par les boisés longeant les axes routiers.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et forte, éoliennes situées à plus de 1,2 km — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 119</li> </ul>
BA3 — Buttes agricoles Saint-Tite	- Vue des résidences du rang des Rivard, de la route du Lac Pierre-Paul, et des routes 153 et 159 (photo 53)	Fort à nul	SV34	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues plongeantes et profondes, modulées par les ondulations du relief et offrant des compositions riches.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, éoliennes situées à plus de 750 m — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement : régional et local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
TAF1.a et b — Terrasse agroforestière Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac)	-	-	-	-
TAF2 — Terrasse agroforestière Bécancour (Secteur Sainte-Angèle-de-Laval)	- Vue de la Route des Navigateurs (R132) et des résidences attenantes	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues fermées, cadrées ou filtrées par les boisés présents et ouvertes sur les terres en culture, dont la profondeur est limitée par les boisés en fond de lot. Vues limitées par le cadre bâti dans un secteur résidentiel du Plateau-Laval.</li> <li>- Aire d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 16,2 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
TAF3 — Terrasse agroforestière	- Vue de la Route des Navigateurs (R132)	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement ouvertes sur les terres en culture et limitées par les boisés en fond de lot. Vues cadrées sur la route des Pluviers par le couvert boisé.</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
Bécancour (Secteur Gentilly) — Saint-Pierre-les-Becquets				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aire d'influence faible, éoliennes situées à plus de 20,9 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
TAF4 — Terrasse agroforestière du Platon (Secteurs Saint-Pierre-les-Becquets et Deschaillons-sur-Saint-Laurent)	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement fermées par les boisés présents ou cadrées au pourtour des axes routiers. Ouvertures visuelles ponctuelles créées par les terres en culture.</li> <li>- Aire d'influence faible et moyenne, éoliennes situées à plus de 20 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 86 à 132</li> </ul>
PAF1 — Plaine agroforestière Saint-Jean-des-Piles	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues ouvertes sur les terres cultivées dont la profondeur est limitée par les versants des collines forestières voisines.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 4,6 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local.</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132 (principalement 0)</li> </ul>
PAF2 — Plaine agroforestière Hérouxville	-	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues principalement fermée ou cadrée par le couvert boisé, vues ponctuellement ouvertes sur les terres cultivées, limitées par les versants des buttes boisées et collines forestières voisines.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, une éolienne située dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
PAF3 — Plaine agroforestière Shawinigan	- Vue à partir du terrain de golf de Sainte-Flore	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues ouvertes sur les terres cultivées, généralement limitées par les versants des collines forestières voisines et les lots boisés dispersés.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 7,3 km — Plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
PAF4 — Plaine agroforestière de la tourbière du Lac-à-la-Tortue	- Vue des clairières du Parc Cœur-Nature - Vue à partir des enclaves agricoles. - Vue des résidences des rangs Saint-Pierre Sud, du Haut-de-la-Ligne, de la route de la Côte-Saint-Paul et de la rue Thomas Crête.	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement fermées ou cadrées par le couvert forestier dense — Ouvertures ponctuelles créées par les champs cultivés enclavés dans les boisés.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, 6 éoliennes situées dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
PAF5 — Plaine agroforestière Saint-Stanislas	-	Fort	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement fermées ou cadrées par le couvert forestier relativement dense — Vues ouvertes sur les champs cultivés enclavés dans les boisés.</li> <li>- Aire d'influence forte, 1 éolienne située dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs occasionnels et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 132</li> </ul>
PAF6 — Plaine agroforestière de la Batiscan	-	Fort	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement fermées ou cadrées par le couvert forestier dense — Vues ouvertes sur les champs cultivés au sud.</li> <li>- Aire d'influence forte et moyenne, éoliennes situées à moins de 150 m — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 132</li> </ul>
PAF7 — Plaine agroforestière de Saint-Étienne-des-Grès — Trois-Rivières	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues ouvertes sur les champs cultivés enclavés dans les boisés et vues fermées et cadrées par le couvert boisé.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 15,9 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
PAF8 — Plaine agroforestière Notre-Dame-du-Mont-Carmel — Saint-Louis-de-France	-	Moyen à nul	--	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues ouvertes sur les champs cultivés enclavés dans les boisés et vues fermées et cadrées par le couvert boisé.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 4,6 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
PAF9 — Plaine agroforestière Saint-	- Vue des résidences du rang Saint-Alexis	Fort	SV35	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues ouvertes sur les champs cultivés enclavés dans les boisés et vues fermées et cadrées par le couvert boisé.</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
Luc-de-Vincennes — Sainte-Geneviève-de-Batiscan — Saint-Narcisse	- Vues des rangs Saint-Jean (R-352), du Bas-de-la-Ligne, 3 <sup>e</sup> rang (R-359) et 2 <sup>e</sup> rang Sud			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, 5 éoliennes situées dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 1 à 132</li> </ul>
PAF10 — Plaine agroforestière de Sainte-Geneviève-de-Batiscan	-	Moyen	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prédominance de boisés ferme la totalité des vues à partir de l'unité.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 7,6 km, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs occasionnels et mobiles, rayonnement ponctuel</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 69 à 132</li> </ul>
PAF11 — Plaine agroforestière Sainte-Anne-de-la-Pérade — Grondines — Saint-Casimir	-	Faible	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues ouvertes et sur les champs cultivés enclavés dans les boisés.</li> <li>- Aire d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 10,4 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 35 à 132</li> </ul>
PAF12 — Plaine agroforestière Saint-Gilbert — Saint-Alban — Deschambault-Grondines	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prédominance de boisés crée des vues généralement fermées ou cadrées dans l'axe des routes. Vues ouvertes sur les champs cultivés enclavés dans les boisés.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 15,4 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 102</li> </ul>
PAF13.a et b — Plaine agroforestière de la tourbière Red Mill	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La prédominance de boisés crée des vues généralement fermées ou cadrées dans l'axe des routes. De rares percées visuelles sont offertes dans les parcelles cultivées enclavées dans les boisés.</li> <li>- Aires d'influence moyenne, éoliennes situées à plus de 6,5 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
PAF14 — Plaine agroforestière Bécancour — Gentilly	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Alternance de vues ouvertes et lointaines sur les champs cultivés et des vues fermées par les boisés.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 17,7 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132 (principalement 132)</li> </ul>
PAF15 — Plaine agroforestière Bécancour — Sainte-Marie-de-Blandford	-	-	-	-
BAF1 — Buttes agroforestières Sainte-Thècle — Saint-Tite — Saint-Adelphe — Saint-Séverin	- Vues des résidences du rang Saint-Thomas, de la route 153, du rang Saint-Émile et des riverains du lac Pierre-Paul (photo 63)	Fort à nul	SV36, SV37, SV38, SV39, SV40	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Panoplie de types de vues allant de fermées, cadrées ou ouvertes avec des profondeurs variables. Vues ouvertes sur l'étendue d'eau, mais cadrées par la végétation à partir du Lac Pierre-Paul.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, 23 éoliennes situées dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local.</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
BAF2 — Buttes agroforestières Saint-Adelphe — Saint-Ubalde	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vue des rangs C et Saint-Alphonse</li> <li>- Vues de l'arrière-cour et de l'avant-cour des résidents des rangs Saint-Joseph, Saint-Pie, Price, de la route de Saint-Adelphe (photo 64) et du rang Sainte-Anne</li> </ul>	Fort à nul	SV41, SV42, SV43, SV44, SV45	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Panoplie de types de vues allant de fermées, cadrées ou ouvertes avec des profondeurs variables.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, 27 éoliennes situées dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire, arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
BF1 — Buttes forestières Saint-Adelphe — Saint-Prosper-de-Champlain — Sainte-Geneviève-de-Batiscan — Sainte-Anne-de-la-Pérade	-	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues fermées par le couvert forestier dominant. Vues cadrées et limitées par le couvert boisé dans l'axe des voies de circulation.</li> <li>- Aires d'influence forte et moyenne, 33 éoliennes situées dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement régional et local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
CF1 — Collines forestières Saint-	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement fermées ou cadrées par le couvert forestier dense. Ouvertures ponctuelles créées par les clairières, plans d'eau et petites tourbières.</li> </ul>

Unité de paysage	Points de vue d'intérêt	Degré de perception	Simulation visuelle	Notes
Mathieu-du-Parc — Saint-Boniface				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 17,1 km — arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132 (principalement 0)</li> </ul>
CF2.a et b — Collines forestières Saint-Mathieu-du-Parc — Shawinigan	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement fermées ou cadrées par le couvert forestier dense. Ouvertures ponctuelles créées par les clairières, plans d'eau et petites tourbières.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 5,2 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement ponctuel</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132 (Principalement 0)</li> </ul>
CF3 — Collines forestières Trois-Rives	-	Très faible à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement fermées ou cadrées par le couvert forestier dense. Ouvertures ponctuelles créées par les zones exploitées, clairières, plans d'eau.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 16,1 km — arrière-plan, observateurs occasionnels et mobiles, rayonnement ponctuel</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 34</li> </ul>
CF4 — Collines forestières Sainte-Thècle — Saint-Roch-de-Mékinac — Grandes-Piles	-	Fort à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement fermées ou cadrées par le couvert forestier dense. Ouvertures ponctuelles créées par les zones exploitées, clairières, plans d'eau et petites tourbières.</li> <li>- Aires d'influence forte, moyenne et faible, 10 éoliennes situées dans l'unité — avant-plan, plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement local et ponctuel</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>
CF5 — Collines forestières Trois-Rives — Lac-aux-Sables — Notre-Dame-de-Montauban — TNO Lac Masketsi	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement fermées ou cadrées par le couvert forestier dense. Ouvertures ponctuelles créées par les clairières, plans d'eau et petites tourbières.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 5,5 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, fixes et mobiles, rayonnement ponctuel</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132 (Principalement 0)</li> </ul>
CF6 — Collines forestières de Saint-Alban — Saint-Ubalde — Notre-Dame-de-Montauban — Rivière-à-Pierre — Portneuf — Sainte-Christine-d'Auvergne	-	Moyen à nul	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues généralement fermées ou cadrées par le couvert forestier dense. Ouvertures ponctuelles créées par les zones exploitées, clairières, plans d'eau et petites tourbières.</li> <li>- Aires d'influence moyenne et faible, éoliennes situées à plus de 6,9 km — plan intermédiaire et arrière-plan, observateurs permanents et occasionnels, rayonnement régional et local</li> <li>- Nombre d'éoliennes potentiellement visibles selon la carte d'analyse de visibilité théorique : 0 à 132</li> </ul>

Tableau B — Importance des impacts visuels du parc éolien par unité de paysage

Unités de paysage	Simulation visuelle	Résistance	Degré de perception	Importance de l'impact
U1.a — Shawinigan (secteur Saint-Jean-des-Piles)		Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
U1.b — Shawinigan (secteur Grand-Mère)	-	Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
U1.c — Shawinigan (secteur Saint-Georges)	-	Moyenne	Moyen à nul	Moyenne à nulle
U1.d — Shawinigan (secteur Lac-à-la-Tortue)	SV2	Très forte	Moyen	Majeure
U1.e — Shawinigan (secteur Shawinigan)	SV1	Forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
U1.f — Shawinigan (secteur Saint-Gérard-des-Laurentides)	-	Moyenne	Très faible à nul	Mineure à nulle
U1.g — Shawinigan (secteur Saint-Gérard-des-Laurentides)	-	Moyenne	Très faible à nul	Mineure à nulle
U1.h — Shawinigan (secteur Saint-Gérard-des-Laurentides)	-	Forte	Très faible à nul	Moyenne à nulle
U1.i — Shawinigan (secteur Shawinigan-Sud)	-	Forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
U2.a — Trois Rivières (secteur Pointe-du-Lac)	-	-	-	-
U2.b — Trois-Rivières (secteur Trois-Rivières-Ouest)	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
U2.c — Trois-Rivières (secteur Trois-Rivières)	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
U2.d — Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeleine)	-	Moyenne	Faible à nul	Mineure à nulle
U2.e — Trois-Rivières (secteur Sainte-Marthe-du-Cap)	-	Moyenne	Faible	Mineure
U2.f — Trois-Rivières (secteur Saint-Louis-de-France)	-	Moyenne	Faible	Mineure
U3 — Saint-Tite	SV3, SV4	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
U4 — Saint-Marc-des-Carrières	-	Moyenne	Très faible	Mineure à nulle
U5.a — Bécancour (Secteur Saint-Grégoire)	-	-	-	-
U5.b — Bécancour (Secteur Saint-Grégoire)	-	-	-	-
U5.c — Bécancour (Secteur Sainte-Angèle-de-Laval)	-	Très forte	Très faible	Mineure
U5.d — Bécancour (Secteur Sainte-Angèle-de-Laval)	-	Très forte	Très faible	Mineure
U5.e — Bécancour (secteur Précieux-Sang)	-	-	-	-
U5.f — Bécancour (Secteur Bécancour)	-	Très forte	Très faible	Mineure
U5.g — Bécancour (secteur Gentilly)	-	Forte	Très faible	Mineure

Unités de paysage	Simulation visuelle	Résistance	Degré de perception	Importance de l'impact
CA1.a et b — Communauté autochtone abénakise de Wôlinak	-	Très forte	Très faible	Mineure
VI1.a et b — Trois-Rives	-	Moyenne	Nul	Nulle
VI2 — Saint-Roch-de-Mékinac	-	Moyenne	Nul	Nulle
VI3 — Sainte-Thècle	SV5	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
VI4.a — Lac-aux-Sables (Secteur Hervey Jonction)	-	Forte	Moyen	Majeure
VI4.b — Lac-aux-Sables	-	Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
VI5.a — Notre-Dame-de-Montauban	-	Forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
VI5.b — Notre-Dame-de-Montauban (Secteur Montauban les Mines)	-	Moyenne	Moyen à nul	Moyenne à nulle
VI6 — Grandes-Piles	-	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
VI7 — Saint-Adelphe	SV6, SV7, SV8	Forte	Fort	Majeure
VI8 — Saint-Ubalde	-	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
VI9.a — Hérouxville	-	Forte	Fort	Majeure
VI9.b — Hérouxville (secteur du Lac-à-la-Tortue)	-	Très forte	Fort	Majeure
VI10 — Saint-Séverin	SV9, SV10	Forte	Fort	Majeure
VI11 — Saint-Prosper-de-Champlain	-	Forte	Moyen	Majeure
VI12 — Saint-Thuribe	-	Très forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
VI13 — Saint-Alban	-	Très forte	Faible	Moyenne
VI14 — Saint-Gilbert	-	-	-	-
VI15 — Saint-Narcisse	SV11	Forte	Fort	Majeure
VI16.a — Saint-Stanislas	SV12	Très forte	Fort	Majeure
VI16.b — Saint-Stanislas	-	Moyenne	Fort	Majeure
VI17 — Saint-Casimir	-	Très forte	Faible	Moyenne
VI18 — Saint-Boniface	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
VI19.a — Saint-Étienne-des-Grès	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle

Unités de paysage	Simulation visuelle	Résistance	Degré de perception	Importance de l'impact
VI19.b — Saint-Étienne-des-Grès	-	-	-	-
VI20.a — Notre-Dame-du-Mont-Carmel	-	Moyenne	Faible à nul	Mineure à nulle
VI20.b — Notre-Dame-du-Mont-Carmel	-	Moyenne	Faible	Mineure
VI21.a — Saint-Maurice	-	Moyenne	Moyen à nul	Moyenne à nulle
VI21.b — Saint-Maurice	-	Forte	Moyen	Majeure
VI22 — Saint-Luc-de-Vincennes	SV13	Moyenne	Moyen à nul	Moyenne à nulle
VI23 — Sainte-Geneviève-de-Batiscan	-	Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
VI24 — Sainte-Anne-de-la-Pérade	-	Très forte	Faible	Moyenne
VI25 — Deschambault-Grondines	-	Très forte	Très faible	Mineure
VI26 — Champlain	-	Très forte	Faible	Moyenne
VI27.a et b — Batiscan	-	Très forte	Très faible	Mineure
VI28.a — Saint-Pierre-les-Becquets	SV14	Très forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
VI28.b — Saint-Pierre-les-Becquets	-	Très forte	Très faible	Mineure
VI28.c — Saint-Pierre-les-Becquets	-	Très forte	Très faible	Mineure
VI29 — Deschaillons-sur-Saint-Laurent	-	Très forte	Très faible	Mineure
VI30 — Leclercville	-	-	-	-
VI31 — Sainte-Cécile-de-Lévrard	-	-	-	-
VI32 — Parisville	-	-	-	-
A1.a — Autoroute Félix-Leclerc (A-40)	-	-	-	-
A1.b — Autoroute Félix-Leclerc (A-40)	-	Moyenne	Moyen à nul	Moyenne à nulle
IND1 — Secteur industriel de la SPIPB	-	Moyenne	Faible	Mineure
LI1 — Littoral du fleuve Saint-Laurent	-	Très forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
R1.a et b — rivière Saint-Maurice	-	Forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
R2.a — Rivière Batiscan	-	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
R2.b — Rivière Batiscan	SV8, SV15	Forte	Fort	Majeure

Unités de paysage	Simulation visuelle	Résistance	Degré de perception	Importance de l'impact
R2.c — Rivière Batiscan	-	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
R2.d — Rivière Batiscan	-	Forte	Faible	Moyenne
R2.e — Rivière Batiscan	-	Forte	Faible	Moyenne
R3.a — Rivière Sainte-Anne	-	Forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
R3.b — Rivière Sainte-Anne	-	Forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
R3.c — Rivière Sainte-Anne	-	Forte	Faible	Moyenne
R4 — Rivière Bécancour	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
VA1 — Vallée de la rivière Shawinigan	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
VA2 — Vallée de la rivière Saint-Maurice	-	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
VA3 — Vallée de la rivière Mékinac du Nord	-	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
VA4 — Vallée de la rivière Mékinac	-	Forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
VA5 — Vallée de la rivière Batiscan	-	Forte	Moyen à nul	Moyenne à nulle
LA1 — Ensemble lacustre — Lacs du Missionnaire et Lac-en-Coeur	-	Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
LA2 — Ensemble lacustre — Lacs Arcale, Trois-Milles et du Seigneur	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
LA3 — Ensemble lacustre — Lac-aux-Sables, Simon, Huron, Veillette, Georges, Brûlé, etc.	-	Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
LA4 — Lac du Jésuite	-	Forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
LA5 — Ensemble lacustre — lac Vlimeux, Petit lac Vlimeux et lac Bouton	-	Forte	Nul	Nulle
LA6 — Ensemble lacustre — Lacs Fontaine et Archange	-	Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
LA7 — Lac Éric	-	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
LA8 — Ensemble lacustre — Lacs Montauban, Long, Carillon, Clair, La Hache, Galette, Goujon, Castor, Pins, etc.	-	Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
LA9 — Ensemble lacustre — Lac Sept-Îles, Lac-en-Coeur, Lac à l'Anguille	-	Forte	Faible à nul	Moyenne à nulle
LA10 — Ensemble lacustre — lac des Piles, à la Pêche, Minogami, à la Perchaude, etc.	-	Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
LA11 — Lac-à-la-Tortue	SV2	Très forte	Fort	Majeure
TA1 — Terrasse agricole Pointe du Lac	-	-	-	-

Unités de paysage	Simulation visuelle	Résistance	Degré de perception	Importance de l'impact
TA2 — Terrasse agricole Trois-Rivières — Champlain — Batiscan	-	Faible à nul	Moyenne à nulle	Faible à nulle
TA3 — Terrasse agricole Batiscan — Sainte-Anne-de-la-Pérade	-	Faible	Moyenne	Faible
TA4 — Terrasse agricole Sainte-Anne-de-la-Pérade — Grondines — Deschambault-Grondines	-	Faible à nul	Moyenne à nulle	Faible à nulle
<del>TA5 — Terrasse agricole Saint Grégoire</del>	-	-	-	-
TA6 — Terrasse agricole du Platon (Secteur Saint-Pierre-les-Becquets)	-	Très forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
TA7 — Terrasse agricole du Platon (Secteur Deschaillons-sur-Saint-Laurent)	-	Très forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
PA1 — Plaine agricole Saint-Tite — Hérouxville — Saint-Séverin — Saint-Adelphe	SV16, SV17, SV18	Très forte	Fort	Majeure
PA2 — Plaine agricole Saint-Séverin — Saint-Stanislas — Saint-Narcisse	SV19, SV20, SV21, SV22, SV23, SV24, SV25, SV26, SV27, SV28	Très forte	Fort	Majeure
PA3 — Plaine agricole Shawinigan-Sud	-	Très forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
PA4 — Plaine agricole Saint-Maurice — Saint-Luc-de-Vincennes	SV29	Très forte	Fort	Majeure
PA5 — Plaine agricole Saint-Prosper-de-Champlain — Sainte-Geneviève-de-Batiscan — Sainte-Anne-de-la-Pérade	SV30	Très forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
PA6 — Plaine agricole Saint-Casimir — Saint-Thuribe — Saint-Alban — Sainte-Anne-de-la-Pérade	SV31	Très forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
PA7 — Plaine agricole Deschambault-Grondines — Saint-Marc-des-Carrières	-	Très forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
PA8 — Plaine agricole Saint-Gilbert	-	Très forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
PA9 — Plaine agricole Saint-Grégoire — Précieux-Sang	-	Très forte	Très faible	Mineure
PA10 — Plaine agricole Bécancour — Sainte-Cécile-de-Lévrard	-	Très forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
<del>PA11 — Plaine agricole Sainte-Cécile-de-Lévrard — Sainte-Sophie-de-Lévrard — Parisville</del>	-	-	-	-
BA1 — Buttes agricoles Lac-aux-Sables	SV32	Très forte	Fort à nul	Majeure à nul
BA2 — Buttes agricoles Lac-aux-Sables — Notre-Dame-de-Montauban — Saint-Ubalde	SV33	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
BA3 — Buttes agricoles Saint-Tite	SV34	Très forte	Fort à nul	Majeure à nul

Unités de paysage	Simulation visuelle	Résistance	Degré de perception	Importance de l'impact
TAF1.a et b — Terrasse agroforestière Trois-Rivières (secteur Pointe-du-Lac)	-	-	-	-
TAF2 — Terrasse agroforestière Bécancour (secteur Sainte-Angèle-de-Laval)	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
TAF3 — Terrasse agroforestière Bécancour (Secteur Gentilly) — Saint-Pierre-les-Becquets	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
TAF4 — Terrasse agroforestière du Platon (Secteurs Saint-Pierre-les-Becquets et Deschaillons-sur-Saint-Laurent)	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
PAF1 — Plaine agroforestière Saint-Jean-des-Piles	-	Moyenne	Moyen à nul	Moyenne à nulle
PAF2 — Plaine agroforestière Hérouxville	-	Moyenne	Fort à nul	Majeure à nulle
PAF3 — Plaine agroforestière Shawinigan	-	Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
PAF4 — Plaine agroforestière de la tourbière du Lac-à-la-Tortue	-	Moyenne	Fort à nul	Majeure à nulle
PAF5 — Plaine agroforestière Saint-Stanislas	-	Moyenne	Fort	Majeure
PAF6 — Plaine agroforestière de la Batiscan	-	Moyenne	Fort	Majeure
PAF7 — Plaine agroforestière Saint-Étienne-des-Grès — Trois-Rivières	-	Forte	Très faible à nul	Mineure à nulle
PAF8 — Plaine agroforestière Notre-Dame-du-Mont-Carmel — Saint-Louis-de-France	-	Forte	Moyen à nul	Majeure à nulle
PAF9 — Plaine agroforestière Saint-Luc-de-Vincennes — Sainte-Geneviève-de-Batiscan — Saint-Narcisse	SV35	Forte	Fort	Majeure
PAF10 — Plaine agroforestière de Sainte-Geneviève-de-Batiscan	-	Faible	Moyen	Mineure
PAF11 — Plaine agroforestière Sainte-Anne-de-la-Pérade — Grondines — Saint-Casimir	-	Moyenne	Faible	Mineure
PAF12 — Plaine agroforestière Saint-Gilbert — Saint-Alban — Deschambault-Grondines	-	Moyenne	Très faible à nul	Mineure à nulle
PAF13.a — Plaine agroforestière de la tourbière Red Mill	-	Moyenne	Moyen à nul	Moyenne à nulle
PAF13.b — Plaine agroforestière de la tourbière Red Mill	-	Moyenne	Moyen à nul	Moyenne à nulle
PAF14 — Plaine agroforestière Bécancour — Gentilly	-	Moyenne	Très faible à nul	Mineure à nulle
PAF15 — Plaine agroforestière Bécancour — Sainte-Marie-de-Blandford	-	-	-	-
BAF1 — Buttes agroforestières Sainte-Thècle — Saint-Tite — Saint-Adelphe — Saint-Séverin	SV36, SV37, SV38, SV39, SV40	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle

Unités de paysage	Simulation visuelle	Résistance	Degré de perception	Importance de l'impact
BAF2 — Buttes agroforestières Saint-Adelphe — Saint-Ubalde	SV41, SV42, SV43, SV44, SV45	Forte	Fort à nul	Majeure à nulle
BF1 — Buttes forestières Saint-Adelphe — Saint-Prosper-de-Champlain — Sainte-Geneviève-de-Batiscan — Sainte-Anne-de-la-Pérade	-	Moyenne	Fort à nul	Majeure à nulle
CF1 — Collines forestières Saint-Mathieu-du-Parc — Saint-Boniface	-	Moyenne	Très faible à nul	Mineure à nulle
CF2.a — Collines forestières Saint-Mathieu-du-Parc — Shawinigan	-	Moyenne	Très faible à nul	Mineure à nulle
CF2.b — Collines forestières Saint-Mathieu-du-Parc — Shawinigan	-	Faible	Très faible à nul	Mineure à nulle
CF3 — Collines forestières Trois-Rives	-	Moyenne	Très faible à nul	Mineure à nulle
CF4 — Collines forestières Sainte-Thècle — Saint-Roch-de-Mékinac — Grandes-Piles	-	Moyenne	Fort à nul	Majeure à nulle
CF5 — Collines forestières Trois-Rives — Lac-aux-Sables — Notre-Dame-de-Montauban — TNO Lac Masketsi	-	Moyenne	Moyen à nul	Moyenne à nulle
CF6 — Collines forestières de Saint-Alban — Saint-Ubalde — Notre-Dame-de-Montauban — Rivière-à-Pierre — Portneuf — Saint-Christine-d'Auvergne	-	Moyenne	Moyen à nul	Moyenne à nulle

Tableau C — Évaluation des impacts visuels du site industriel, de la centrale solaire et des autres composantes sur le paysage en phase d'aménagement et de construction

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance de l'unité de paysage	Intensité de l'impact appréhendé (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
U1.a — Shawinigan (secteur Saint-Jean-des-Piles)	- Vues sur la vallée de la rivière Saint-Maurice des résidences établies en rive (selon l'analyse théorique de visibilité)	- Présence et opération des équipements	<u>Forte</u>	<u>Forte</u>	<u>Moyenne</u>  Degré d'absorption : Fort Visibilité partielle de la torchère et des équipements de chantier ( grues ) Degré d'insertion : Moyen Incompatibilité de caractère avec le milieu urbain et riverain	<u>Faible</u>  Degré d'exposition visuelle : Faible Étendue : ponctuelle Vues sur la torchère et les grues de grande capacité. Modification de l'arrière-plan des vues offertes. Concentration d'observateurs sensibles (Observateurs fixes et permanents)	<u>Moyenne</u>
U1.b — Shawinigan (secteur Grand-Mère)	- Vues sur les travaux à partir des résidences établies en rive de la rivière Saint-Maurice ainsi qu'à partir de l'étendue d'eau	- Préparation, aménagement et gestion de chantier - Déboisement et construction du chemin d'accès - Construction des bâtiments et installation des équipements — station de pompage, prise d'eau, etc.	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande Intérêt du milieu : Fort	<u>Forte pour la portion en rive</u> <u>Faible pour la portion terrestre</u>  <u>Moyenne pour la portion terrestre</u>	<u>Moyenne en rive</u> <u>Faible pour la portion terrestre</u>  Degré d'absorption en rive : Faible Machinerie et installations visibles (enfoncement des conduits, chemin d'accès, bâtiment, batardeaux temporaires, jetée, dragage, canal de dissipation)  Degré d'insertion en rive : Moyen Milieu riverain déjà	<u>Moyen en rive</u> <u>Faible pour la portion terrestre</u>  Degré d'exposition visuelle en rive : Fort Étendue : ponctuelle Le chemin d'accès, le bâtiment et toutes les installations requises pour la mise en place de la prise d'eau seront visibles. Modification du plan intermédiaire des vues offertes à partir des résidences situées à	<u>Moyenne en rive</u> <u>Faible pour la portion terrestre</u>  <u>Mineure pour la portion terrestre</u>

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance de l'unité de paysage	Intensité de l'impact appréhendé (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
					<p>perturbé par la présence d'une ligne électrique qui traverse la rivière</p> <p>Degré d'absorption pour la portion terrestre : Fort</p> <p>Visibilité partielle de la torchère et des équipements de chantier (grues)</p> <p>Degré d'insertion : Moyen</p> <p>Incompatibilité de caractère avec le milieu urbain</p>	<p>600 m de l'installation, sur la rive opposée.</p> <p>Sensibilité des observateurs : Forte</p> <p>Regroupement limité d'observateurs fixes et permanents, mobiles et occasionnels sur le chemin Angel et plaisanciers sur la rivière.</p> <p>Degré d'exposition visuelle pour la portion terrestre : Faible</p> <p>Vues sur la torchère et les grues de grande capacité. Modification de l'arrière-plan des vues offertes.</p> <p>Étendue : ponctuelle</p>	
U1.c — Shawinigan (secteur Saint-Georges)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues à partir de la route 155 sur les installations des sites solaires</li> <li>- Vues sur la prise d'eau à partir à partir de l'étendue d'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation, aménagement et gestion de chantier</li> <li>- Déboisement et aménagement du site</li> <li>- Construction des bâtiments et installation des équipements — site solaire S02, le chemin d'accès, la station de pompage, la prise d'eau, etc.</li> </ul>	<p><u>Forte en rive</u></p> <p><u>Moyenne pour la portion terrestre</u></p> <p>Qualité intrinsèque : Grande en rive</p> <p>Moyenne en milieu terrestre</p> <p>Intérêt du milieu : Fort</p>	<p><u>Forte en rive</u></p> <p><u>Moyenne pour la portion terrestre</u></p>	<p><u>Moyenne en rive</u></p> <p><u>Faible pour la portion terrestre</u></p> <p>Degré d'absorption en rive : Faible</p> <p>Machinerie et installations visibles au site de la prise d'eau (bâtiment, batardeaux temporaires, jetée, dragage).</p> <p>Degré d'insertion en rive : Moyen</p> <p>Milieu riverain déjà perturbé par la présence</p>	<p><u>Moyen en rive</u></p> <p><u>Moyen pour la portion terrestre</u></p> <p>Degré d'exposition visuelle en rive : Fort</p> <p>Étendue : locale et ponctuelle</p> <p>Modification de l'avant-plan des vues offertes à partir du quai de la résidence située à 200 m de l'installation sur la même rive.</p> <p>Modification des vues en avant-plan pour les motoneigistes</p>	<p><u>Moyenne en rive</u></p> <p><u>Mineure pour la portion terrestre</u></p>

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance de l'unité de paysage	Intensité de l'impact appréhendé (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
	- Vue potentielle à partir du quai de la résidence située à 200 m de l'installation sur la même rive.				d'une ligne électrique qui traverse la vallée.  Degré d'absorption pour la portion terrestre : Fort Équipements de chantier et infrastructures visibles partiellement au site industriel (torchère et grues de grande capacité). Déboisement, équipements de chantier et panneaux solaires au site S02  Degré d'insertion pour la portion terrestre : Fort Site d'affectation industrielle pour le S02, présence d'une ligne électrique et présence de cheminées à l'usine Arbec.	empruntant le sentier Trans-Québec. Nombre restreint d'observateurs sensibles : Observateurs fixes et permanents en rive, mobiles sur le sentier de motoneige ou plaisanciers.  Degré d'exposition visuelle pour la portion terrestre : Fort Étendue : locale et ponctuelle  Modification de l'avant-plan des vues offertes à sur le site solaire à partir de la route 155  Grand bassin d'observateurs à la sensibilité limitée : Observateurs mobiles sur la route 155.	
U1.d — Shawinigan (secteur Lac-à-la-Tortue)	- Vues à partir des résidences établies sur la rive sud (selon l'analyse théorique de visibilité)	- Construction des bâtiments et installation des équipements — présence des grues de grandes capacités au site industriel	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande Intérêt du milieu : Fort	<u>Moyenne</u>	<u>Moyenne</u>  Degré d'absorption : Fort Visibilité partielle de la torchère et des équipements de chantier (grues)  Degré d'insertion : Moyen	<u>Moyen</u>  Degré d'exposition visuelle : Moyen Étendue : ponctuelle Modification du plan intermédiaire des vues offertes. Groupement moyen d'observateurs sensibles : Observateurs	<u>Moyenne</u>

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance de l'unité de paysage	Intensité de l'impact appréhendé (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
					Incompatibilité entre le caractère lacustre, mais présence de plusieurs infrastructures industrielles situées entre le site industriel et l'unité de paysage telles qu'une ligne électrique, la gare de triage Garceau et l'industrie Arbec.	fixes et permanents en rive, établis le long de l'avenue du Tour-du-Lac.	
VI9.a — Hérouxville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues à partir de la route 153, à la sortie de ville</li> <li>- Vues des résidences situées à la limite de la municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction des bâtiments et installation des équipements — torchère et présence des grues de grandes capacités au site industriel</li> </ul>	<u>Moyenne</u> Qualité intrinsèque : Moyenne Intérêt du milieu : Fort	<u>Moyenne</u>	<u>Moyenne</u> Degré d'absorption : Moyen Visibilité partielle de la torchère et des équipements de chantier (grues)  Degré d'insertion : Moyen Présence d'une ligne électrique située entre le site industriel et l'unité de paysage.	<u>Moyen</u> Degré d'exposition visuelle : Faible Étendue : locale et ponctuelle Modification du plan intermédiaire des vues offertes.  Groupement restreint d'observateurs parfois sensibles : Observateurs fixes et permanents, mobiles et temporaires, usagers de la route 153	<u>Moyenne</u>

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance de l'unité de paysage	Intensité de l'impact appréhendé (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
VI9.b — Hérouxville (secteur Lac-à-la-Tortue)	- Vues à partir des résidences établies en rive sud (selon l'analyse théorique de visibilité)	- Construction des bâtiments et installation des équipements — torchère et présence des grues de grandes capacités au site industriel	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande  Intérêt du milieu : Fort	<u>Moyenne</u>	<u>Moyenne</u>  Degré d'absorption : Moyen Visibilité partielle de la torchère et des équipements de chantier (grues)  Degré d'insertion : Fort Incompatibilité de caractère avec le milieu urbain riverain, mais présence de lignes électriques perturbant déjà le paysage	<u>Moyen</u>  Degré d'exposition visuelle : Moyen Étendue : Locale et ponctuelle Modification du plan intermédiaire de certaines vues offertes.  Groupe restreint d'observateurs sensibles : Observateurs fixes et permanents en rive, établis le long du chemin du Tour-du-Lac et de la rue Saint-Cyr	<u>Moyenne</u>
LA11 — Lac-à-la-Tortue	- Vue à partir de l'étendue d'eau (selon l'analyse théorique de visibilité)	- Construction des bâtiments et installation des équipements — torchère et présence des grues de grandes capacités au site industriel	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande  Intérêt du milieu : Fort	<u>Forte</u>	<u>Moyenne</u>  Degré d'absorption : Moyen Visibilité partielle de la torchère et des équipements de chantier (grues)  Degré d'insertion : Moyen Incompatibilité de caractère avec le milieu lacustre	<u>Moyen</u>  Degré d'exposition visuelle : Faible Étendue : locale Modification du plan intermédiaire de certaines vues offertes.  Concentration d'observateurs sensibles : fixes et permanents, mobiles et occasionnels, plaisanciers sur le lac et résidents riverains	<u>Moyenne</u>

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance de l'unité de paysage	Intensité de l'impact appréhendé (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
VA2 — Vallée de la rivière Saint-Maurice	- Vue à partir du chemin d'accès menant vers une résidence et à partir de l'emprise de la ligne de transport électrique d'Hydro-Québec	- Préparation, aménagement et gestion de chantier Construction des bâtiments et installation des équipements — enfouissement des conduites, chemin d'accès, station de pompage, prise d'eau, etc.	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande  Intérêt du milieu : Fort	<u>Moyenne</u>	<u>Faible</u>  Degré d'absorption : Moyen Machinerie et installations visibles  Degré d'insertion : Fort Chemin d'accès visible ponctuellement. Milieu déjà perturbé par la présence d'une ligne électrique qui traverse la rivière	<u>Faible</u>  Degré d'exposition visuelle : Faible Étendue : ponctuelle  Le chemin d'accès pour la prise d'eau croise un chemin privé menant à une résidence riveraine.  Bassin d'observateurs restreint : observateurs mobiles (Usagers du chemin d'accès et motoneigistes empruntant le sentier Trans-Québec)	<u>Mineure</u>
PA1 — Plaine agricole Saint-Tite — Hérouxville — Saint-Séverin — Saint-Adelphe	- Vues à partir des terres cultivées au sud-ouest du périmètre villageois d'Hérouxville - Vues à partir de la route 153	- Construction des bâtiments et installation des équipements — torchère et présence des grues de grandes capacités au site industriel	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande  Intérêt du milieu : Fort	<u>Forte</u>	<u>Moyenne</u>  Degré d'absorption : Moyen Boisés présents entre les observateurs et les sites d'intervention, machinerie et torchère visibles partiellement  Degré d'insertion : Moyen Incompatibilité de caractère avec le milieu agricole, mais la présence de pylônes	<u>Moyen</u>  Degré d'exposition visuelle : Moyen Étendue : locale Modification du plan intermédiaire de certaines vues offertes.  Regroupement restreint d'observateurs fixes et permanents, mobiles et temporaires, usagers de la route 153	<u>Moyenne</u>

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance de l'unité de paysage	Intensité de l'impact appréhendé (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
					électriques favorise une certaine insertion		
PAF2 — Plaine agroforestière Hérouxville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues à partir de la route Défricheurs (R153) et des résidences établies près du site solaire S01</li> <li>- Vues à partir de la route 155 près des sites solaires S05 et S09</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation, aménagement et gestion de chantier Construction des bâtiments et installation des équipements — trois sites solaires (S01-S05-S09)</li> </ul>	<p><u>Moyenne</u></p> <p>Qualité intrinsèque : Moyenne</p> <p>Intérêt du milieu : Fort</p>	<p><u>Moyenne</u></p>	<p><u>Moyenne</u></p> <p>Degré d'absorption : Moyen</p> <p>Visibilité partielle de la torchère, l'évent et de la grue à partir de la route 155</p> <p>Visibilité partielle des activités sur les sites solaires S05 et S09 s à partir de la route 155 et des activités sur le site solaire S01 à partir de la route des Défricheurs.</p> <p>Degré d'insertion : Fort</p> <p>Présence de plusieurs éléments à caractère industriel dans le secteur tels que lignes électriques, gare de triage Garneau et site d'enfouissement</p> <p>Cela dit, le secteur enclavé entre le site S01 et le site S02, riverain à la route des Défricheurs a un caractère qui peut trancher davantage avec le projet.</p>	<p><u>Moyen</u></p> <p>Degré d'exposition visuelle : Moyen</p> <p>Étendue : locale</p> <p>Modification de l'avant-plan et du plan intermédiaire de certaines vues offertes.</p> <p>Nombre restreint d'observateurs sensibles (Résidents : Observateurs fixes et permanents)</p> <p>Nombre plus important d'observateurs dont la sensibilité est limitée (usagers des routes 153 et 155, motoneigistes empruntant la route Trans-Québec)</p>	<p><u>Moyenne</u></p>

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance de l'unité de paysage	Intensité de l'impact appréhendé (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
PAF3 — Plaine agroforestière Shawinigan	- Vues à partir des chemins des Pionniers et de Sainte-Flore et des terres agricoles (selon l'analyse théorique de visibilité)	- Construction des bâtiments et mise en place des équipements — torchère et présence des grues de grandes capacités au site industriel	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande  Intérêt du milieu : Fort	<u>Forte</u>	<u>Moyenne</u>  Degré d'absorption : Moyen Équipements visibles partiellement (torchère et grues de grande capacité)  Degré d'insertion : Moyen  Présence de plusieurs infrastructures de caractère industriel entre le site industriel et l'unité de paysage malgré l'incompatibilité de caractère entre les composantes projetées et le milieu agricole.	<u>Faible</u>  Degré d'exposition visuelle : Faible Étendue : ponctuelle  Modification de l'arrière-plan des vues offertes.  Observateurs sensibles, mais limités : Observateurs fixes et mobiles, permanents et temporaires, usagers des routes et quelques résidents	<u>Moyenne</u>
PAF4 — Plaine agroforestière de la tourbière du Lac-à-la-Tortue	- Vues à partir du rang Saint-Mathieu et de la rue de la Poudrière  - Vues à partir de l'arrière-cour de certaines résidences de la rue de la Poudrière	- Préparation, aménagement et gestion de chantier  - Construction des bâtiments et installation des équipements — site solaire (S07)	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande  Intérêt du milieu : Fort	<u>Forte</u>	<u>Moyenne</u>  Degré d'absorption : Moyen Le déboisement et la construction des installations rendront visible le site solaire S07 à partir du rang Saint-Mathieu, de la rue de la Poudrière et des résidences à proximité.  Degré d'insertion : Moyen Incompatibilité de	<u>Fort</u>  Degré d'exposition visuelle : Fort Étendue : locale et ponctuelle  Modification de l'avant-plan et plan intermédiaire des vues offertes.  Bassin d'observateurs sensibles : Observateurs fixes et mobiles, permanents et temporaires, résidents et usagers du rang Saint-	<u>Majeure</u>

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance de l'unité de paysage	Intensité de l'impact appréhendé (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
					caractère des milieux boisé et résidentiel adjacents. Présence de pylônes électriques permet une certaine insertion	Mathieu et de la rue de la Poudrière	

Tableau D— Évaluation des impacts visuels du site industriel, de la centrale solaire et des autres composantes sur le paysage en phase d'exploitation

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance	Intensité de l'impact (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
U1.a — Shawinigan (secteur Saint-Jean-des-Piles)	- Vues sur la vallée de la rivière Saint-Maurice des résidences établies en rive (selon l'analyse théorique de visibilité)	- Présence et opération des équipements	<u>Forte</u>	<u>Forte</u>	<u>Faible</u> Degré d'absorption : Moyen Visibilité partielle de la torchère Degré d'insertion : Fort La torchère et son panache de fumée occasionnel se confondront dans le ciel en arrière-plan visuel	<u>Faible</u> Degré d'exposition visuelle : Faible Étendue : ponctuelle Vues sur la torchère et son panache de fumée occasionnel. Modification de l'arrière-plan des vues offertes. Observateurs fixes et permanents en rive.	Mineure
U1.b — Shawinigan (secteur Grand-Mère)	- Vues sur la prise d'eau à partir des résidences établies en rive de la rivière Saint-Maurice ainsi qu'à partir de l'étendue d'eau	- Présence et opération des équipements	<u>Forte</u> Qualité intrinsèque : Grande Intérêt du milieu : Fort	<u>Forte en rive</u> <u>Moyenne pour la portion terrestre</u>	<u>Moyenne en rive</u> <u>Faible pour la portion terrestre</u> Degré d'absorption en rive : Moyen Installations partiellement visibles (bâtiment) Degré d'insertion en rive : Moyen Milieu riverain déjà perturbé par la présence d'une ligne électrique qui traverse la rivière Degré d'absorption en milieu terrestre : Fort Ensemble du site peu ou	<u>Moyen en rive</u> <u>Faible pour la portion terrestre</u> Degré d'exposition visuelle en rive : Moyenne Étendue : ponctuelle Bâtiment de la station de pompage visible à partir de la rive. Modification du plan intermédiaire des vues offertes à partir des résidences situées à 600 m de l'installation, sur la rive opposée. (Voir la simulation visuelle SV46)	Moyenne en rive Mineure pour la portion terrestre

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance	Intensité de l'impact (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
					<p>pas visible. Visibilité partielle de la torchère et de l'évent.</p> <p>Degré d'insertion en milieu terrestre : Fort</p> <p>La torchère et son panache de fumée occasionnel se confondront dans le ciel en arrière-plan visuel</p>	<p>Sensibilité des observateurs : Forte</p> <p>Regroupement limité d'observateurs fixes et permanents, mobiles et occasionnels sur le chemin Angel et plaisanciers sur la rivière.</p> <p>Degré d'exposition visuelle sur la portion terrestre : Faible</p> <p>La torchère et son panache de fumée occasionnel se confondront dans le ciel en arrière-plan visuel</p> <p>Étendue : locale</p> <p>Sensibilité des observateurs : Forte</p> <p>Grande concentration de d'observateurs de tous types en milieux terrestres.</p>	
U1.c — Shawinigan (secteur Saint-Georges)	- Vues à partir de la route 155 sur les installations des sites solaires	- Présence et opération des équipements	<u>Forte en rive</u> <u>Moyenne pour la portion terrestre</u>  Qualité intrinsèque : Grande en rive	<u>Forte en rive</u> <u>Faible pour la portion terrestre</u>	<u>Moyenne en rive</u> <u>Faible pour la portion terrestre</u>  Degré d'absorption en rive : Moyen	<u>Moyen en rive</u> <u>Moyen pour la portion terrestre</u>  Degré d'exposition visuelle en rive : Moyen	Moyenne en rive Mineure pour la portion terrestre

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance	Intensité de l'impact (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues sur la prise d'eau à partir de la rivière</li> <li>- Vue potentielle à partir du quai de la résidence située à 200 m de l'installation sur la même rive.</li> </ul>		<p>Moyenne en milieu terrestre</p> <p>Intérêt du milieu : Fort</p>		<p>Installations partiellement visibles (bâtiment, canal de dissipation, chemin d'accès)</p> <p>Degré d'insertion en rive : Moyen</p> <p>Milieu riverain déjà perturbé par la présence d'une ligne électrique qui traverse la rivière</p> <p>Degré d'absorption pour la portion terrestre : Fort</p> <p>La torchère et son panache de fumée occasionnel seront partiellement visibles</p> <p>Les panneaux solaires au site S02 et le chemin d'accès au site seront visibles à partir de la route 155</p> <p>Degré d'insertion pour la portion terrestre : Fort</p> <p>Site d'affectation industrielle pour le S02, présence d'une ligne électrique et présence de cheminées à l'usine Arbec.</p>	<p>Étendue : ponctuelle</p> <p>Présence du bâtiment de la station de pompage et du canal de dissipation.</p> <p>Modification de l'avant-plan des vues offertes à partir du quai de la résidence située à 200 m de l'installation sur la même rive.</p> <p>Modification des vues en avant-plan pour les motoneigistes empruntant le sentier Trans-Québec.</p> <p>Groupement limité, mais sensible</p> <p>d'observateurs fixes et permanents en rive et d'observateurs mobiles (motoneigistes et plaisanciers).</p> <p>Degré d'exposition visuelle en milieu terrestre : Moyen</p> <p>Étendue : Locale et ponctuelle</p> <p>Vues sur le site solaire S02 et le chemin d'accès à partir de la route 155.</p> <p>Modification de l'avant-plan et du plan intermédiaire des vues offertes.</p>	

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance	Intensité de l'impact (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
						Nombreux observateurs mobiles sur la route 155 pour le site solaire.	
U1.d — Shawinigan (secteur Lac-à-la-Tortue)	- Vues à partir des résidences établies sur la rive sud (selon l'analyse théorique de visibilité)	- Présence et opération des équipements	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande  Intérêt du milieu : Fort	<u>Moyenne</u>	<u>Faible</u>  Degré d'absorption : Fort Visibilité partielle de la torchère et de son panache de fumée occasionnel  La torchère et son panache de fumée occasionnel se confondront dans le ciel en arrière-plan visuel.  Degré d'insertion : Fort Présence de plusieurs infrastructures industrielles situées entre le site industriel et l'unité de paysage telles qu'une ligne électrique, la gare de triage Garceau et l'industrie Arbec.  La torchère et son panache de fumée occasionnel se confondront dans le ciel en arrière-plan visuel	<u>Faible</u>  Degré d'exposition visuelle : Faible Étendue : ponctuelle Vues sur la torchère et son panache de fumée occasionnel. Modification du plan intermédiaire des vues offertes. Groupement moyen d'observateurs sensibles : Observateurs fixes et permanents en rive, établis le long de l'avenue du Tour-du-Lac.	Mineure

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance	Intensité de l'impact (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
VI9.a — Hérouxville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues à partir de la route 153, à la sortie de ville (simulation visuelle SV47)</li> <li>- Vues des résidences situées à la limite de la municipalité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence et opération des équipements</li> </ul>	<p><u>Moyenne</u></p> <p>Qualité intrinsèque : Moyenne</p> <p>Intérêt du milieu : Fort</p>	<p><u>Moyenne</u></p>	<p><u>Faible</u></p> <p>Degré d'absorption : Moyen</p> <p>Visibilité partielle de la torchère et de son panache de fumée occasionnel, de l'évent et des structures du poste de transformation électrique.</p> <p>Degré d'insertion : Fort</p> <p>Présence d'une ligne électrique située entre le site industriel et l'unité de paysage.</p>	<p><u>Faible</u></p> <p>Degré d'exposition visuelle : Faible</p> <p>Étendue : ponctuelle</p> <p>Modification du plan intermédiaire des vues offertes.</p> <p>Groupement restreint d'observateurs parfois sensibles : Observateurs fixes et permanents, mobiles et temporaires, usagers de la route 153</p>	Mineure
VI9.b — Hérouxville (secteur Lac-à-la-Tortue)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues à partir des résidences établies en rive sud et sud-est (selon l'analyse théorique de visibilité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence et opération des équipements</li> </ul>	<p><u>Forte</u></p> <p>Qualité intrinsèque : Grande</p> <p>Intérêt du milieu : Fort :</p>	<p><u>Moyenne</u></p>	<p><u>Faible</u></p> <p>Degré d'absorption : Moyen</p> <p>L'étendue d'eau crée une ouverture qui rend possible la visibilité partielle de la torchère et de son panache de fumée occasionnel</p> <p>Degré d'insertion : Fort</p> <p>Incompatibilité de caractère avec le milieu urbain riverain, mais présence de lignes électriques perturbant déjà le paysage</p>	<p><u>Faible</u></p> <p>Degré d'exposition visuelle : Faible</p> <p>Étendue : ponctuelle</p> <p>Modification du plan intermédiaire des vues offertes pour certains riverains.</p> <p>Groupe restreint d'observateurs sensibles : Observateurs fixes et permanents en rive, établis le long du chemin du Tour-du-Lac et de la rue Saint-Cyr</p>	Mineure

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance	Intensité de l'impact (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
LA11 — Lac-à-la-Tortue	- Vue à partir de l'étendue d'eau (selon l'analyse théorique de visibilité)	- Présence et opération des équipements	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande Intérêt du milieu : Fort	<u>Moyenne</u>	<u>Faible</u>  Degré d'absorption : Fort Visibilité partielle de la torchère et de son panache de fumée occasionnel ainsi que de l'évent Degré d'insertion : Fort Incompatibilité de caractère lacustre, mais présence de lignes électriques perturbant déjà le paysage.	<u>Faible</u>  Degré d'exposition visuelle : Faible Étendue : ponctuelle  Modification du plan intermédiaire de certaines vues offertes.  Observateurs sensibles : fixes et permanents, mobiles et occasionnels, plaisanciers sur le lac et résidents riverains	Mineure
VA2 — Vallée de la rivière Saint-Maurice	- Vue à partir du chemin d'accès menant vers une résidence et à partir de l'emprise de la ligne de transport électrique d'Hydro-Québec	- Présence et opération des équipements	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande Intérêt du milieu : Fort	<u>Moyenne</u>	<u>Faible</u>  Degré d'absorption : Fort Chemin d'accès visible ponctuellement. Bâtiment de la station de pompage en rive dissimulé par la sinuosité de la rive ainsi que par le couvert forestier.  Degré d'insertion : Fort Milieu déjà perturbé par la présence d'une ligne électrique et de son emprise.	<u>Nul</u>  Degré d'exposition visuelle de la station de pompage : Nul  Degré exposition visuelle du chemin d'accès : faible Étendue : ponctuelle  Bassin d'observateurs très restreint : observateurs mobiles (Usagers du chemin d'accès et motoneigistes empruntant le sentier Trans-Québec)	Nulle

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance	Intensité de l'impact (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
PA1 — Plaine agricole Saint-Tite — Hérouxville — Saint-Séverin — Saint-Adelphe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues à partir des terres cultivées au sud-ouest du périmètre villageois d'Hérouxville</li> <li>- Vues à partir de la route 153</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence et opération des équipements</li> </ul>	<p><b>Forte</b></p> <p>Qualité intrinsèque : Grande</p> <p>Intérêt du milieu : Fort</p>	<p><b>Moyenne</b></p>	<p><b>Faible</b></p> <p>Degré d'absorption : Moyen</p> <p>Visibilité partielle de la torchère et de son panache de fumée occasionnel, de l'évent et de la pointe des structures du poste de transformation électrique, derrière le boisé.</p> <p>Degré d'insertion : Fort Milieu déjà perturbé par la présence d'une ligne électrique</p>	<p><b>Moyen</b></p> <p>Degré d'exposition visuelle : Moyen</p> <p>Étendue : locale</p> <p>Modification du plan intermédiaire de certaines vues offertes. (Voir la simulation visuelle SV47)</p> <p>Regroupement restreint d'observateurs fixes et permanents, mobiles et temporaires, usagers de la route 153</p>	Mineure
PAF2 — Plaine agroforestière Hérouxville	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues à partir de la route des Défricheurs (R153) et des résidences établies près du site solaire S01</li> <li>- Vues à partir de la route 155 près des sites solaires S05 et S09</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence et opération des équipements</li> </ul>	<p><b>Moyenne</b></p> <p>Qualité intrinsèque : Moyenne</p> <p>Intérêt du milieu : Moyen</p>	<p><b>Moyenne</b></p>	<p><b>Moyenne</b></p> <p>Degré d'absorption : Moyen</p> <p>Visibilité partielle de la torchère et de son panache de fumée occasionnel et de l'évent à partir de la route 155</p> <p>Le site solaire S01 sera visible à partir de la route des Défricheurs.</p> <p>Les sites solaires S05 et S09 seront visibles à partir de la route 155.</p> <p>Degré d'insertion : Fort</p> <p>Présence de plusieurs éléments à caractère</p>	<p><b>Moyen</b></p> <p>Degré d'exposition visuelle : Moyen</p> <p>Étendue : locale</p> <p>Installations partiellement visibles.</p> <p>Modification de l'avant-plan et du plan intermédiaire des vues offertes.</p> <p>Nombre restreint d'observateurs sensibles (Résidents : Observateurs fixes et permanents)</p> <p>Nombre plus important d'observateurs dont la sensibilité est limitée</p>	Moyenne

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance	Intensité de l'impact (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
					industriel dans le secteur tels que lignes électriques, gare de triage Garneau et site d'enfouissement  Cela dit, le secteur enclavé entre le site S01 et le site S02, riverain à la route des Défricheurs a un caractère qui peut trancher davantage avec le projet.	(usagers des routes 153 et 155, motoneigistes empruntant la route Trans-Québec)	
PAF3 — Plaine agroforestière Shawinigan	- Vues à partir des chemins des Pionniers et de Sainte-Flore et des terres agricoles (selon l'analyse théorique de visibilité)	- Présence et opération des équipements	<u>Forte</u>  Qualité intrinsèque : Grande Intérêt du milieu : Fort	<u>Moyenne</u>	<u>Faible</u>  Degré d'absorption : Fort Visibilité partielle de la torchère et de son panache de fumée occasionnel et de l'évent  Degré d'insertion : Fort Présence de plusieurs infrastructures de caractère industriel entre le site industriel et l'unité de paysage malgré l'incompatibilité de caractère entre les composantes projetées et le milieu agricole.  La torchère, son panache de fumée occasionnel et l'évent se confondront dans le ciel en arrière-plan visuel	<u>Faible</u>  Degré d'exposition visuelle : Faible Étendue : ponctuelle Modification de l'arrière-plan des vues offertes.  Observateurs sensibles, mais limités : Observateurs fixes et mobiles, permanents et temporaires, usagers des routes et quelques résidents	Mineure

Unité de paysage impactée	Vues impactées	Source et description de l'impact	Valeur de l'unité de paysage	Résistance	Intensité de l'impact (Degré de perturbation)	Degré de perception (étendue de l'impact)	Importance de l'impact
PAF4 — Plaine agroforestière de la tourbière du Lac-à-la-Tortue	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vues à partir du rang Saint-Mathieu et de la rue de la Poudrière</li> <li>- Vues à partir de l'arrière-cour de certaines résidences de la rue de la Poudrière</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence et opération des équipements</li> </ul>	<p><u>Forte</u></p> <p>Qualité intrinsèque : Grande</p> <p>Intérêt du milieu : Fort</p>	<p><u>Forte</u></p>	<p><u>Moyenne</u></p> <p>Degré d'absorption : Faible</p> <p>Le site solaire S07 sera visible à partir du rang Saint-Mathieu, de la rue de la Poudrière et des résidences à proximité.</p> <p>Degré d'insertion : Moyen</p> <p>Incompatibilité caractère des milieux boisé et résidentiel adjacents, Présence de pylônes électriques permettant une certaine insertion</p>	<p><u>Fort</u></p> <p>Degré d'exposition visuelle : Fort</p> <p>Étendue : ponctuelle</p> <p>Modification de l'avant-plan et plan intermédiaire des vues offertes.</p> <p>Bassin d'observateurs sensibles : Observateurs fixes et mobiles, permanents et temporaires, résidents et usagers du rang Saint-Mathieu et de la rue de la Poudrière</p>	Majeure

## **Annexe 3**

### **Simulations visuelles**

## SV1 - Simulation visuelle 1

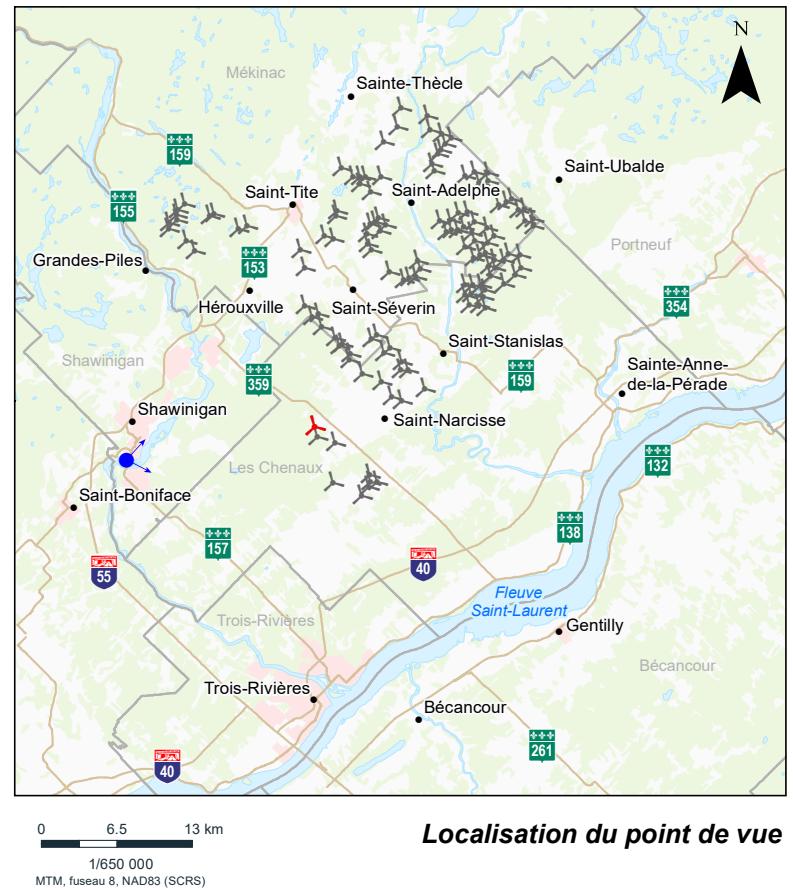
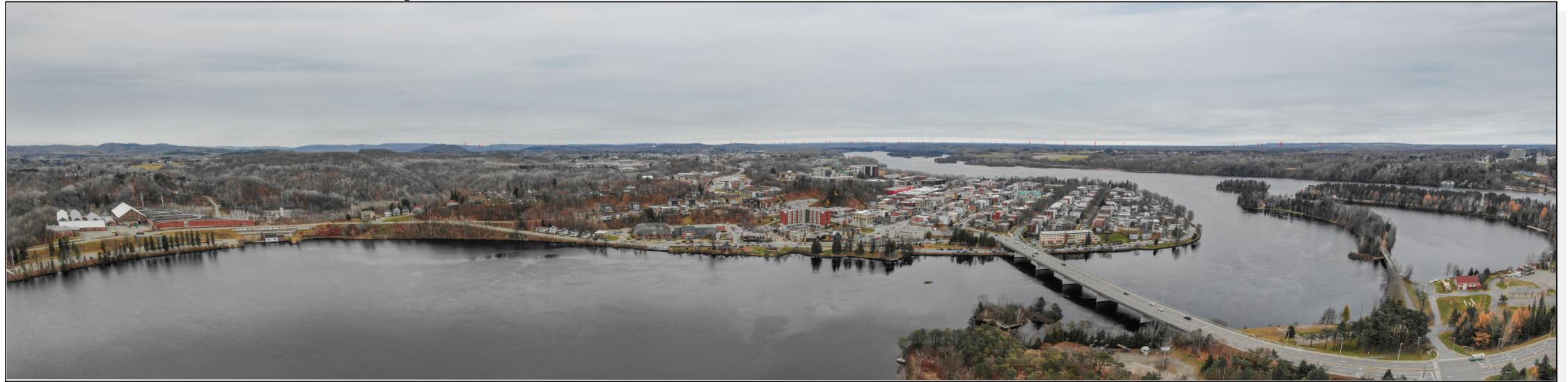
### Vue à partir de la Cité de l'Énergie, Shawinigan



### Panorama original



### Simulation visuelle technique



Localisation du point de vue

Photographie	
Coordonnée X - Y	361 784,56 - 5 155 547,77
MTM, zone	8
Direction de la photographie	80°
Distance focale	28 mm
Hauteur de la prise de photo	1,80 m
Date de la prise de photo	2024/11/20 : 12 h 09

Simulation	
Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu	120 m
Longueur de pale	90 m
Nombre total d'éoliennes	132



PROJET MAURICIE  
Étude d'impact sur l'environnement

SV1 - Simulation visuelle 1  
Cité de l'Énergie - Shawinigan

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0001\_R00.mxd

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
TESMauricie H2 inc.

Décembre 2025

**SV2 - Simulation visuelle 2**

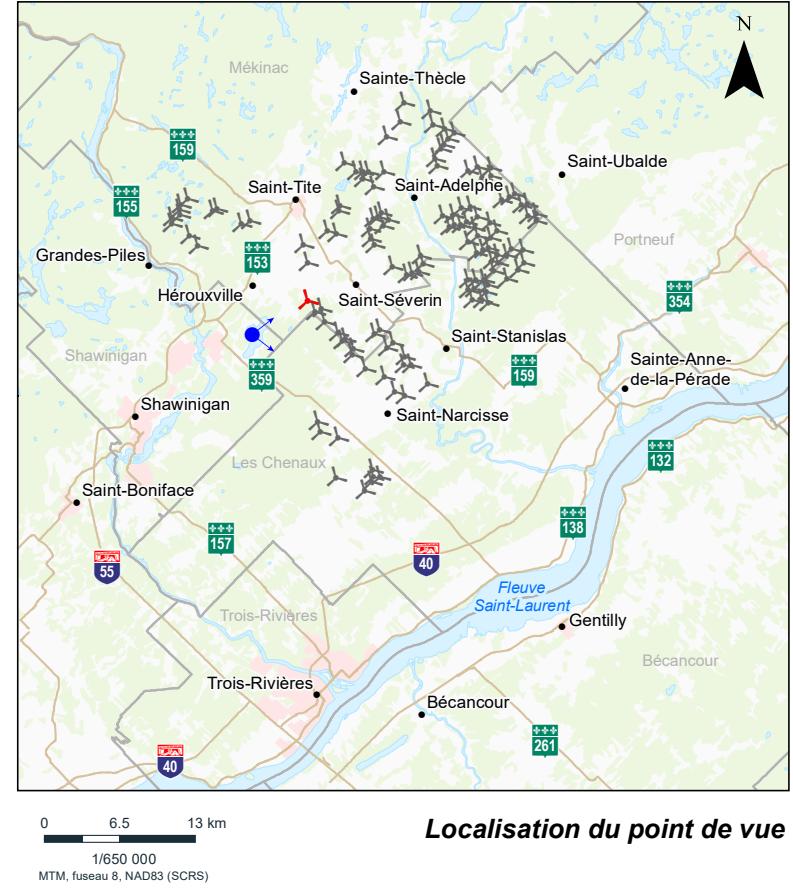
## ***Vue à partir du bout de la rue Graham, en rive du Lac-à-la-Tortue, Shawinigan***



## *Photo originale*



## ***Simulation visuelle technique***



### ***Localisation du point de vue***

---

 Éolienne projetée	 Éolienne projetée la plus rapprochée à partir du point de vue	 Prise de photo
---	---	--

## Photographie

Coordonnée X - Y	372 362,04 - 5 165 888,09
MTM, zone	8
de la photographie	90°
Distance focale	28 mm
de la prise de photo	1,80 m
de la prise de photo	2025/08/22 : 12 h 25

## Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu	120 m
Longueur de pale	90 m
Nombre total d'éoliennes	132



PROJET MAURICIE  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document

## SV2 - Simulation visuelle 2

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

---

Client  
**TESMauricie H2 inc.**

Décembre 2025

## SV3 - Simulation visuelle 3

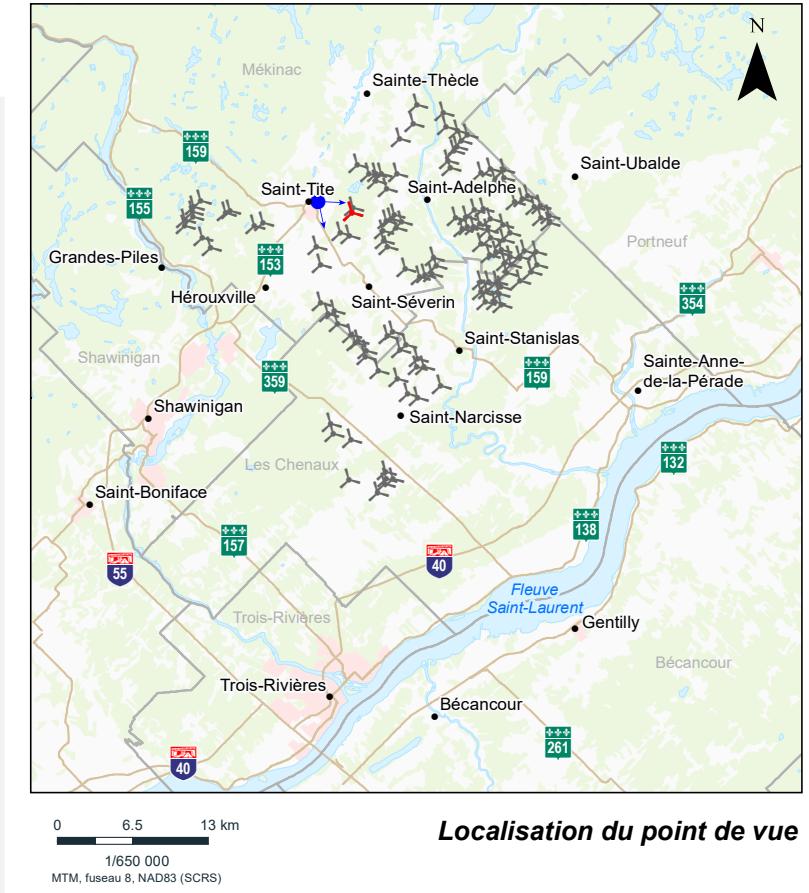
### Vue à partir de la cour de l'école secondaire Paul-le-Jeune, Saint-Tite



#### Photo originale



#### Simulation visuelle technique



Photographie	
Coordonnée X - Y	376 875,53 - 5 177 511,59
MTM, zone	8
Direction de la photographie	130°
Distance focale	28 mm
Hauteur de la prise de photo	1,80 m
Date de la prise de photo	2025/08/21 : 15 h 40

Simulation	
Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu	120 m
Longueur de pale	90 m
Nombre total d'éoliennes	132

 **TES** Canada

 **BBI**

 **AtkinsRéalis**

**PROJET MAURICIE**  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0003\_R00.mxd

**SV3 - Simulation visuelle 3**  
École secondaire Paul-le-Jeune, Saint-Tite

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
**TESMauricie H2 inc.**

Décembre 2025

## SV4 - Simulation visuelle 4

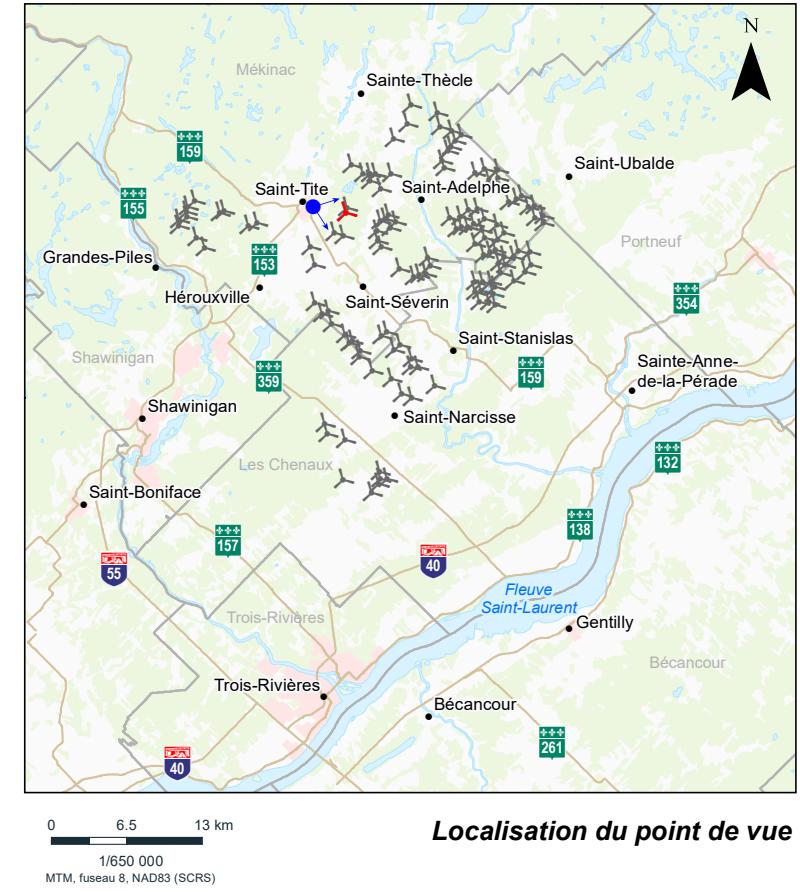
### Vue à partir du camping Écuries du Festival western de Saint-Tite



#### Photo originale



#### Simulation visuelle technique



Photographie

Coordonnée X - Y 376 974,28 - 5 177 091,90  
MTM, zone 8  
Direction de la photographie 110°  
Distance focale 28 mm  
Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
Date de la prise de photo 2025/08/21 : 15 h 52

Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
Longueur de pale 90 m  
Nombre total d'éoliennes 132

 **OTES** Canada

 **BBI**

 **AtkinsRéalis**

PROJET MAURICIE  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0004\_R00.mxd

SV4 - Simulation visuelle 4  
Camping Écuries de Saint-Tite

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
TESMauricie H2 inc.

Décembre 2025

## SV5 - Simulation visuelle 5

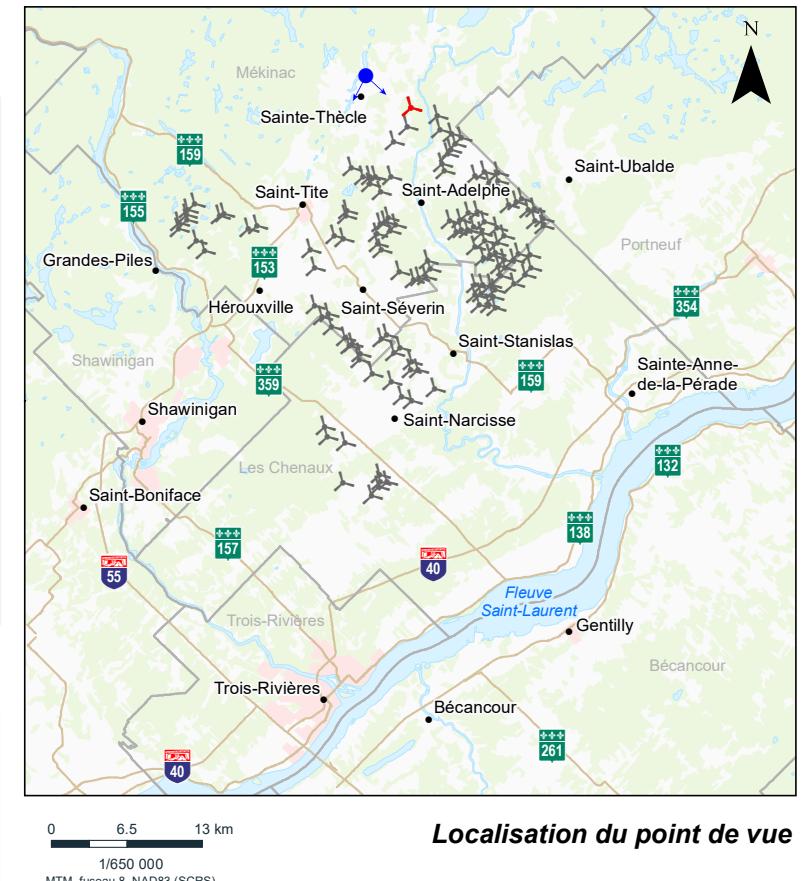
### Vue à partir du chemin Saint-Pierre Nord, Sainte-Thècle



### Panorama original



### Simulation visuelle technique



Localisation du point de vue

Photographie	
Coordonnée X - Y	381 495,88 - 5 188 553,96
MTM, zone	8
Direction de la photographie	170°
Distance focale	28 mm
Hauteur de la prise de photo	1,80 m
Date de la prise de photo	2024/10/25 : 8 h 06

Simulation	
Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu	120 m
Longueur de pale	90 m
Nombre total d'éoliennes	132

**TES** Canada

**BBI**

**AtkinsRéalis**

**PROJET MAURICIE**  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0005\_R00.mxd

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
**TESMauricie H2 inc.**

Décembre 2025

## SV6 - Simulation visuelle 6

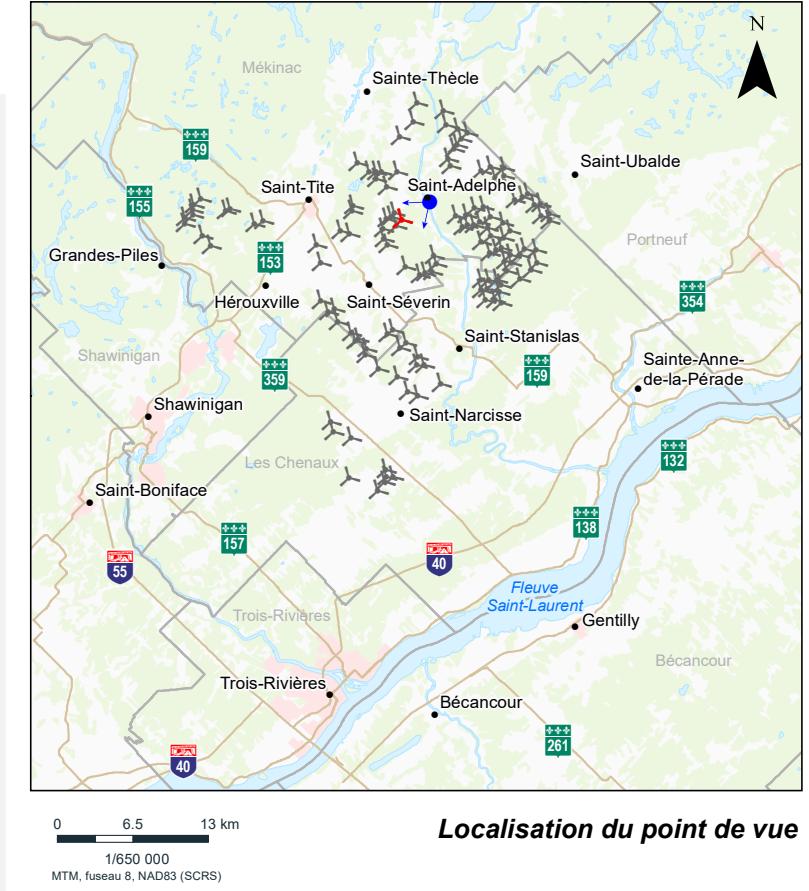
### Vue à partir de la rue du Moulin, Saint-Adelphe



#### Photo originale



#### Simulation visuelle technique



#### Photographie

Coordonnée X - Y 386 500,38 - 5 177 319,67  
 MTM, zone 8  
 Direction de la photographie 230°  
 Distance focale 28 mm  
 Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
 Date de la prise de photo 2024/10/25 : 9 h 07

#### Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
 Longueur de pale 90 m  
 Nombre total d'éoliennes 132

**TES** Canada

**BBI**

**AtkinsRéalis**

**PROJET MAURICIE**  
**Étude d'impact sur l'environnement**

Code du document  
 5376091\_709344\_4E\_D50\_0006\_R00.mxd

**SV6 - Simulation visuelle 6**  
**Rue du Moulin - St-Adelphe**

Sources :  
 Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
 BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
 BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
**TESMauricie H2 inc.**

Décembre 2025

## SV7 - Simulation visuelle 7



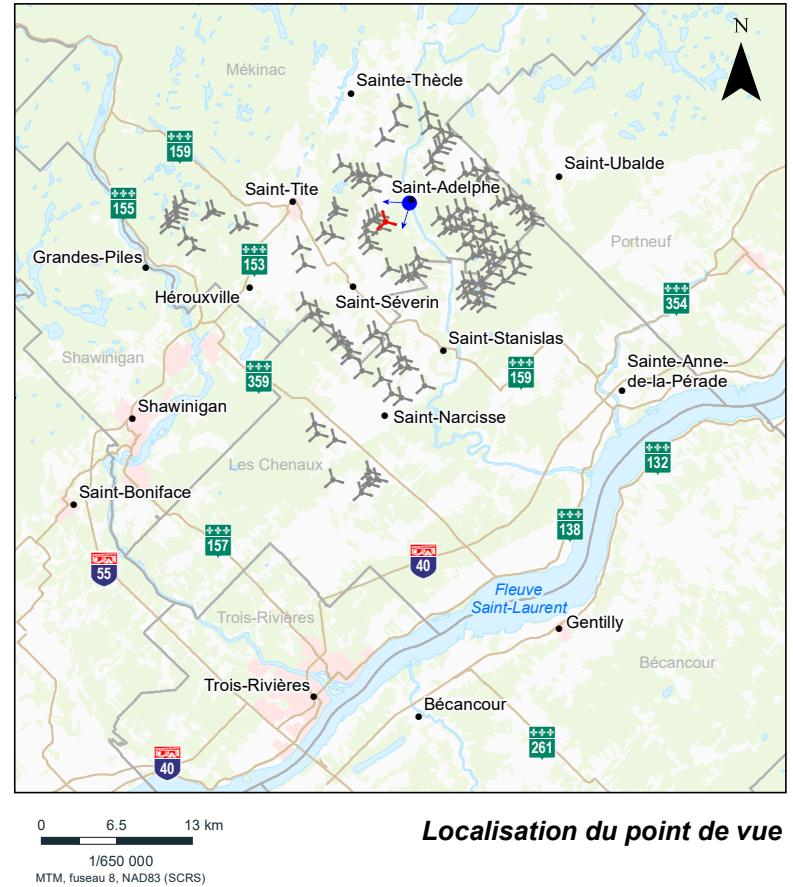
### Photo originale



### Simulation visuelle technique



## Vue sur la rivière Batiscan à partir de la rampe de mise à l'eau de Saint-Adelphe



Localisation du point de vue

### Photographie

Coordonnée X - Y 386 179,49 - 5 177 402,34  
MTM, zone 8  
Direction de la photographie 235°  
Distance focale 28 mm  
Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
Date de la prise de photo 2025/08/21 ; 12 h 21

### Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
Longueur de pale 90 m  
Nombre total d'éoliennes 132

 **TES** Canada

 **BBI**

 **AtkinsRéalis**

**PROJET MAURICIE**  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0007\_R00.mxd

**SV7 - Simulation visuelle 7**  
Rampe de mise à l'eau - Saint-Adelphe

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
TESMauricie H2 inc.

Décembre 2025

## SV8 - Simulation visuelle 8



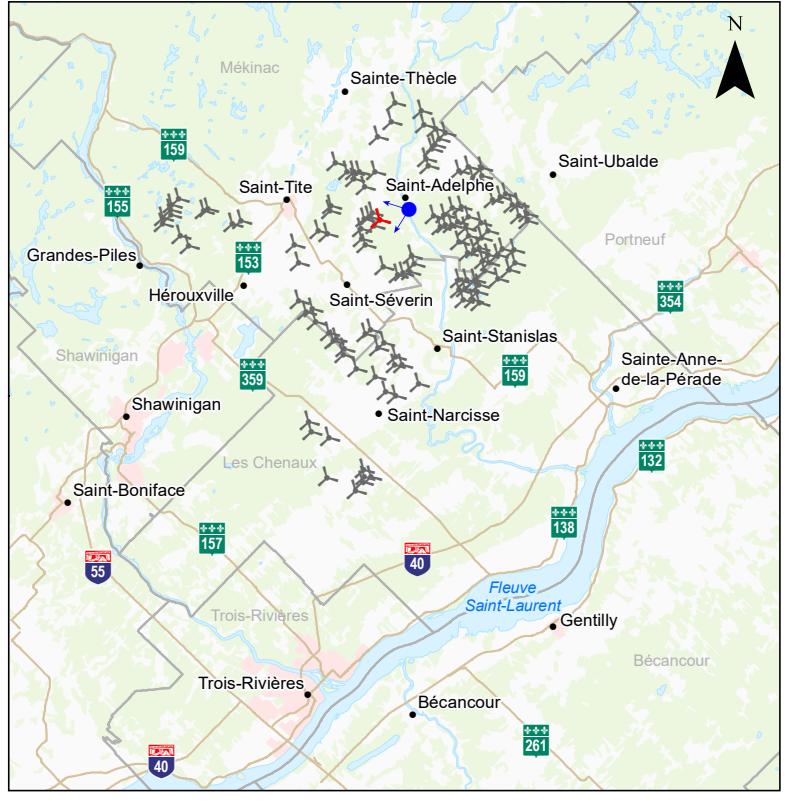
### Photo originale



### Simulation visuelle technique



## Vue à partir du rang Sud-Est, en rive est de la rivière Batiscan, Saint-Adelphe



Localisation du point de vue

Éolienne projetée la plus rapprochée à partir du point de vue

Prise de photo

#### Photographie

Coordonnée X - Y 386 599,48 - 5 176 678,75  
MTM, zone 8  
Direction de la photographie 250°  
Distance focale 28 mm  
Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
Date de la prise de photo 2025/08/21 : 12 h 32

#### Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
Longueur de pale 90 m  
Nombre total d'éoliennes 132

**TES** Canada

**BBI**

**AtkinsRéalis**

**PROJET MAURICIE**  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0008\_R00.mxd

**SV8 - Simulation visuelle 8**  
Rang Sud-Est - Saint-Adelphe

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
TESMauricie H2 inc.

Décembre 2025

## SV9 - Simulation visuelle 9

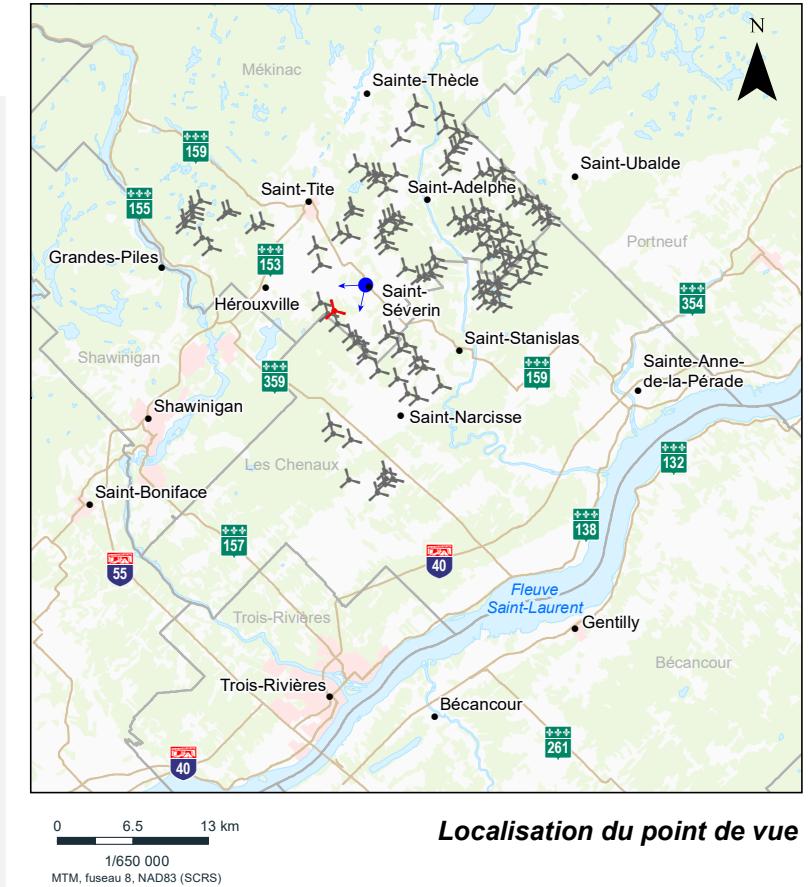
### Vue à partir de la Place des Loisirs, Saint-Séverin



#### Photo originale



#### Simulation visuelle technique



#### Photographie

Coordonnée X - Y 380 956,62 - 5 170 356,30  
 MTM, zone 8  
 Direction de la photographie 230°  
 Distance focale 28 mm  
 Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
 Date de la prise de photo 2024/10/25 : 15 h 34

#### Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
 Longueur de pale 90 m  
 Nombre total d'éoliennes 132

**TES** Canada

**BBI**

**AtkinsRéalis**

**PROJET MAURICIE**  
**Étude d'impact sur l'environnement**

Code du document  
 5376091\_709344\_4E\_D50\_0009\_R00.mxd

**SV9 - Simulation visuelle 9**  
**Place des Loisirs, Saint-Séverin**

Sources :  
 Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
 BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
 BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
**TESMauricie H2 inc.**

Décembre 2025



## SV11 - Simulation visuelle 11

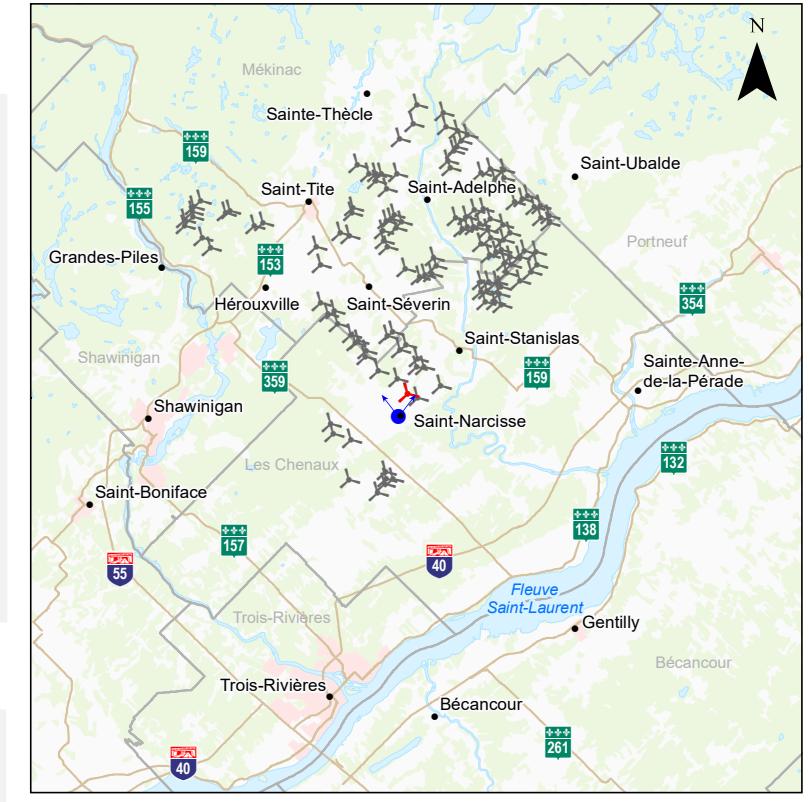
### Vue à partir du centre communautaire, Saint-Narcisse



### Panorama original



### Simulation visuelle technique



Localisation du point de vue

Éolienne projetée la plus rapprochée à partir du point de vue  
Prise de photo

#### Photographie

Coordonnée X - Y 383 835,05 - 5 159 016,28  
MTM, zone 8  
Direction de la photographie 0°  
Distance focale 28 mm  
Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
Date de la prise de photo 2024/10/26 : 10 h 09

#### Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
Longueur de pale 90 m  
Nombre total d'éoliennes 132

 **TES** Canada

 **BBI**

 **AtkinsRéalis**

**PROJET MAURICIE**  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0011\_R00.mxd

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
**TESMauricie H2 inc.**

Décembre 2025

## SV12 - Simulation visuelle 12



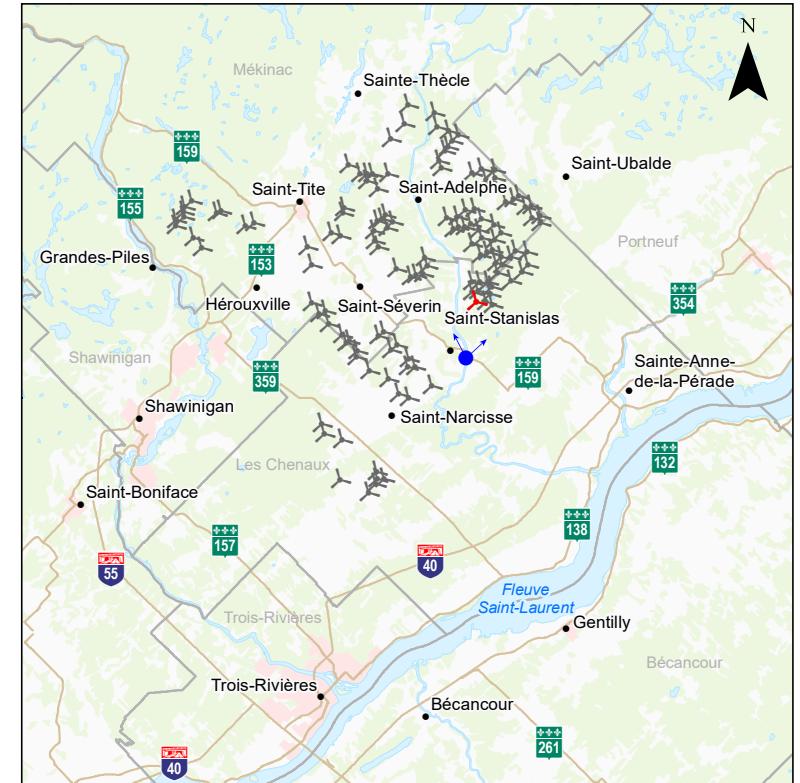
### Photo originale



### Simulation visuelle technique



## Vue à partir du pont des Bâtisseurs (R159), Saint-Stanislas



Localisation du point de vue

0 6,5 13 km  
1/650 000  
MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Éolienne projetée (blue line)  
Éolienne projetée la plus rapprochée à partir du point de vue (red line)  
Prise de photo (blue dot)

#### Photographie

Coordonnée X - Y 390 392,01 - 5 164 054,14  
MTM, zone 8  
Direction de la photographie 10°  
Distance focale 28 mm  
Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
Date de la prise de photo 2024/10/01 : 8 h 20

#### Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
Longueur de pale 90 m  
Nombre total d'éoliennes 132

TES Canada

BBI

AtkinsRéalis

PROJET MAURICIE  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0012\_R00.mxd

SV12 - Simulation visuelle 12  
Pont des Bâtisseurs - St-Stanislas

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
TESMauricie H2 inc.

Décembre 2025

## SV13 - Simulation visuelle 13

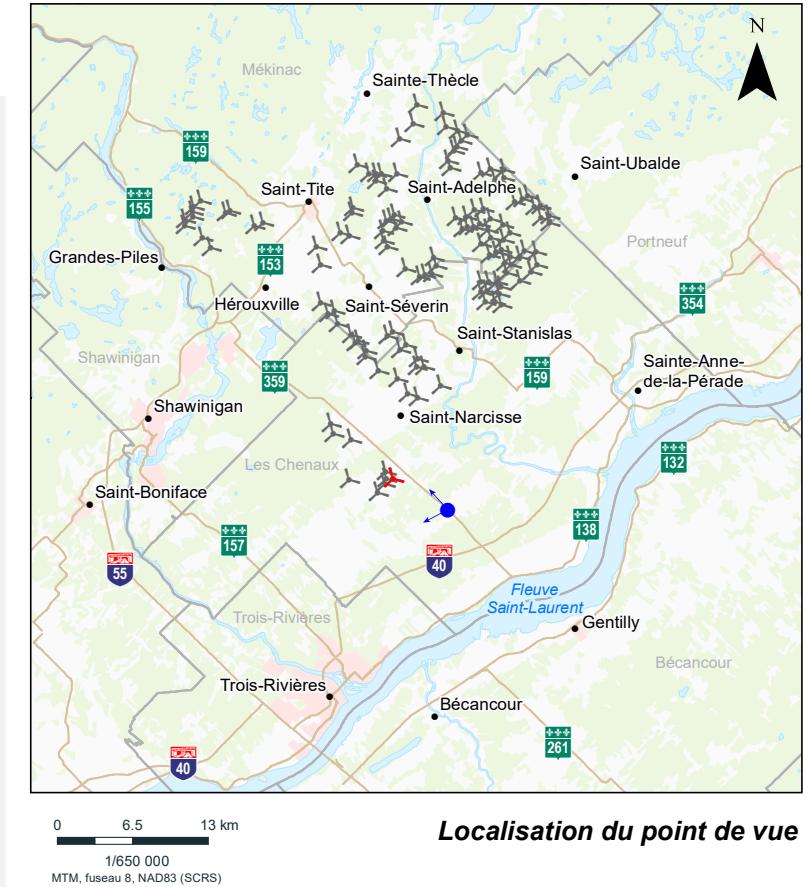
### Vue à partir de la route 359, Saint-Luc-de-Vincennes



#### Photo originale



#### Simulation visuelle technique



Éolienne projetée la plus rapprochée à partir du point de vue : SLV05 (5,4 km)

Éolienne projetée Éolienne projetée la plus rapprochée à partir du point de vue Prise de photo

#### Photographie

Coordonnée X - Y 388 031,95 - 5 150 987,08  
MTM, zone 8  
Direction de la photographie 280°  
Distance focale 28 mm  
Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
Date de la prise de photo 2024/10/24 : 10 h 17

#### Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
Longueur de pale 90 m  
Nombre total d'éoliennes 132

**OTES** Canada

**BBI**

**AtkinsRéalis**

**PROJET MAURICIE**  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0013\_R00.mxd

**SV13 - Simulation visuelle 13**  
Route 359 - St-Luc-de-Vincennes

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
TESMauricie H2 inc.

Décembre 2025

## SV14 - Simulation visuelle 14

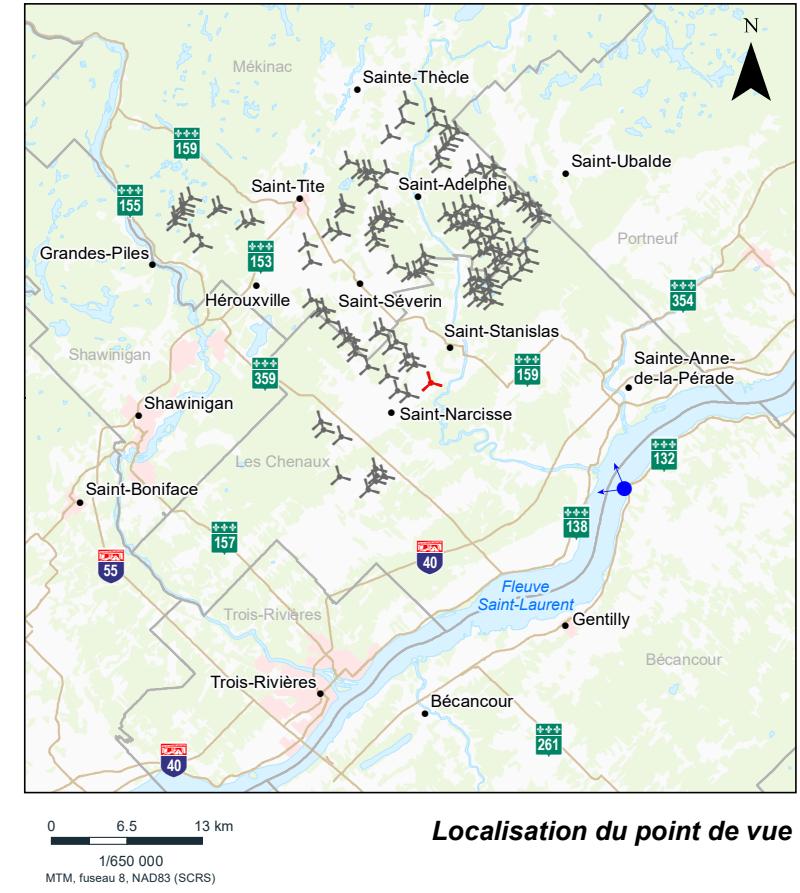
### Vue à partir du belvédère de la Pointe de l'Église, Saint-Pierre-les-Becquets



#### Photo originale



#### Simulation visuelle technique



Localisation du point de vue

#### Photographie

Coordonnée X - Y 404 088,18 - 5 152 570,88  
MTM, zone 8  
Direction de la photographie 300°  
Distance focale 28 mm  
Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
Date de la prise de photo 2024/10/01 : 8 h 20

#### Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
Longueur de pale 90 m  
Nombre total d'éoliennes 132

 **TES** Canada

 **BBI**

 **AtkinsRéalis**

**PROJET MAURICIE**  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0014\_R00.mxd

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
TESMauricie H2 inc.

Décembre 2025

## SV15 - Simulation visuelle 15

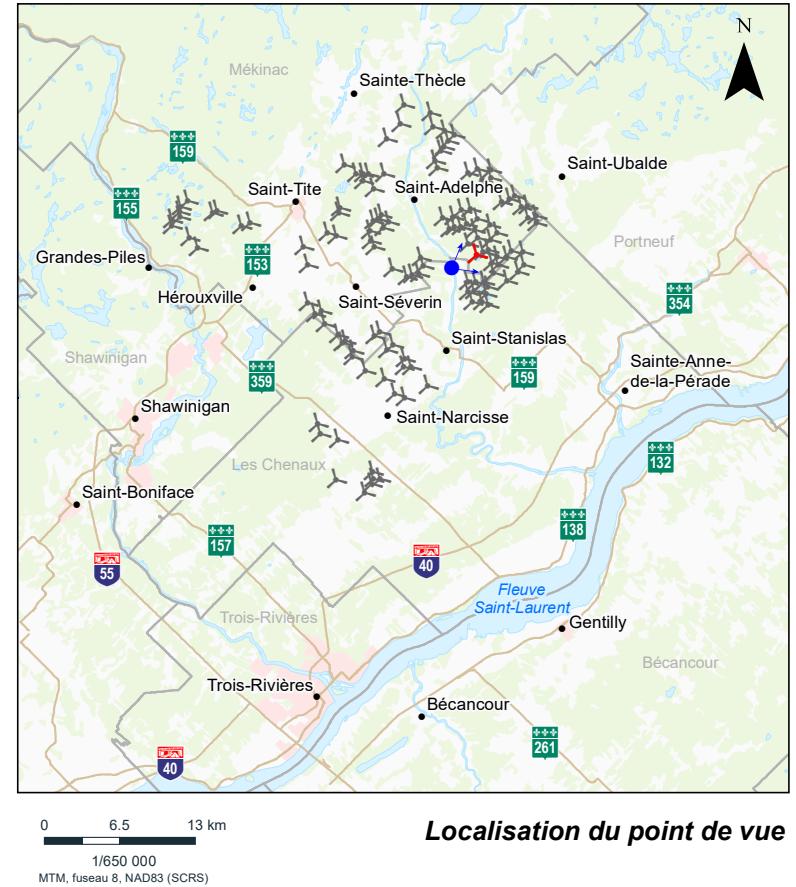
### Vue à partir de la route 352, en rive ouest de la rivière Batiscan, Saint-Stanislas



#### Photo originale



#### Simulation visuelle technique



#### Photographie

Coordonnée X - Y 389 524,19 - 5 171 768,79  
 MTM, zone 8  
 Direction de la photographie 60°  
 Distance focale 28 mm  
 Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
 Date de la prise de photo 2025/08/21 : 13 h 53

#### Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
 Longueur de pale 90 m  
 Nombre total d'éoliennes 132



PROJET MAURICIE  
 Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
 5376091\_709344\_4E\_D50\_0015\_R00.mxd

SV15 - Simulation visuelle 15  
 Route 352 - St-Stanislas

Sources :  
 Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
 BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
 BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
 TESMauricie H2 inc.

Décembre 2025

## SV16 - Simulation visuelle 16

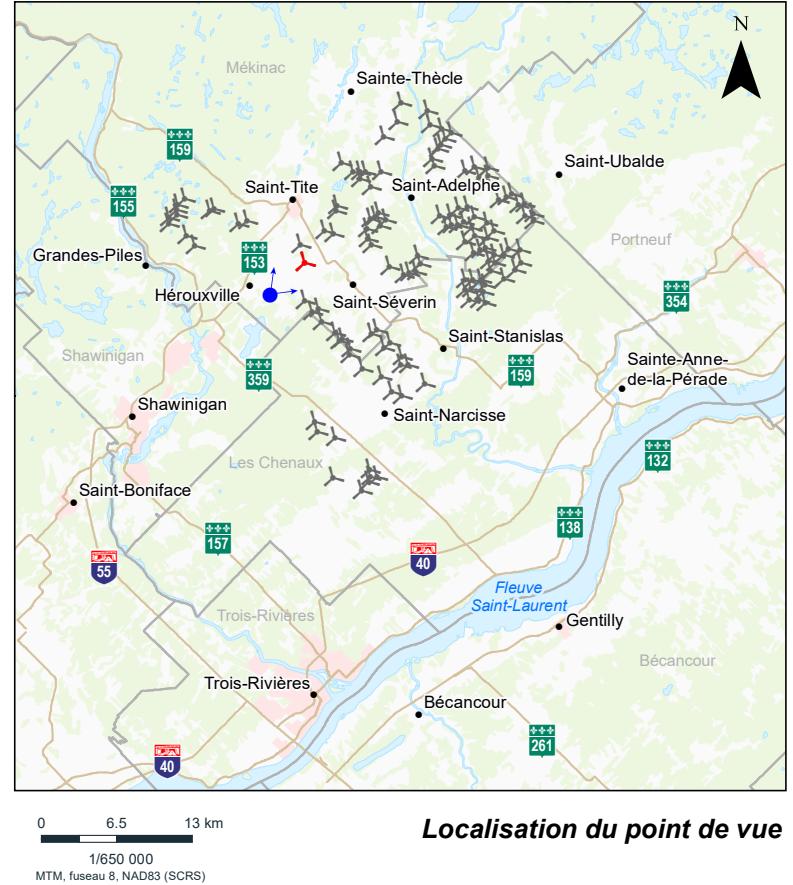
### Vue à partir du rang Saint-Pierre Sud, Hérouxville



#### Photo originale



#### Simulation visuelle technique



Photographie	
Coordonnée X - Y	374 149,57 - 5 169 351,32
MTM, zone	8
Direction de la photographie	45°
Distance focale	28 mm
Hauteur de la prise de photo	1,80 m
Date de la prise de photo	2024/09/30 : 12 h 04

Simulation	
Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu	120 m
Longueur de pale	90 m
Nombre total d'éoliennes	132



PROJET MAURICIE  
Étude d'impact sur l'environnement

SV16 - Simulation visuelle 16  
Rang St-Pierre Sud - Hérouxville

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0016\_R00.mxd

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
TESMauricie H2 inc.

Décembre 2025

## SV17 - Simulation visuelle 17

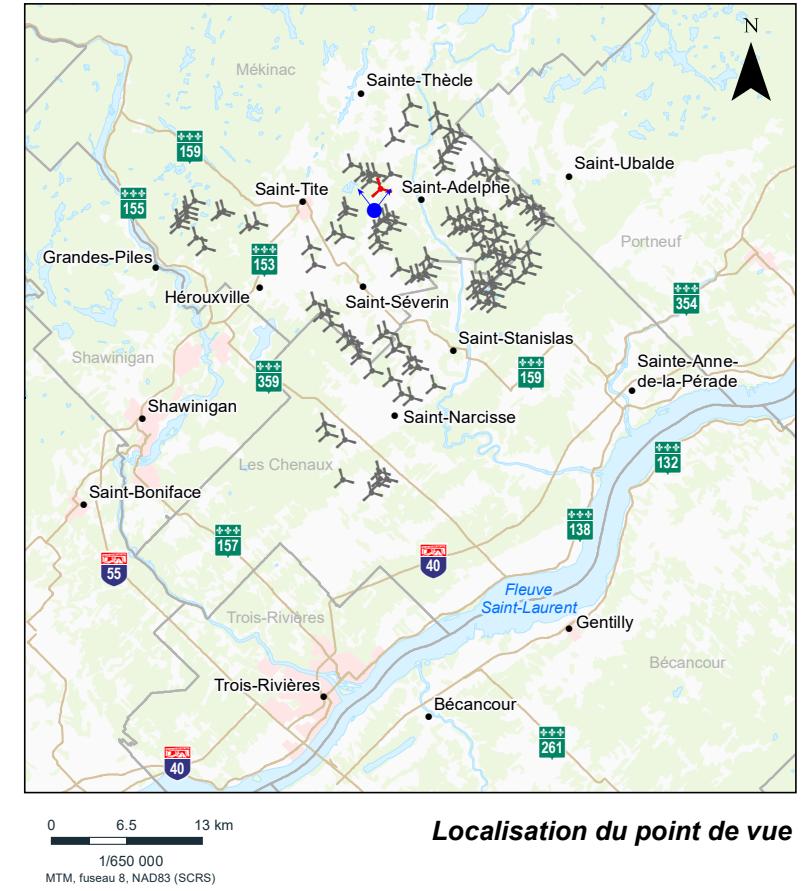
### Vue à partir du rang Saint-Émile, Saint-Adelphe



#### Photo originale



#### Simulation visuelle technique



Localisation du point de vue

#### Photographie

Coordonnée X - Y 382 247,60 - 5 176 773,63  
MTM, zone 8  
Direction de la photographie 0°  
Distance focale 28 mm  
Hauteur de la prise de photo 1,80 m  
Date de la prise de photo 2025/08/21 : 14 h 22

#### Simulation

Hauteur de l'éolienne jusqu'au moyeu 120 m  
Longueur de pale 90 m  
Nombre total d'éoliennes 132

 **TES** Canada

 **BBI**

 **AtkinsRéalis**

**PROJET MAURICIE**  
Étude d'impact sur l'environnement

Code du document  
5376091\_709344\_4E\_D50\_0017\_R00.mxd

Sources :  
Adresses Québec, MRNF Québec, janvier 2024  
BDGA, 1/1 000 000, MRN Québec, 2002  
BDGA, 1/5 000 000, MRNF Québec, 2004

Client  
TESMauricie H2 inc.

Décembre 2025